LE CHANGEMENT D'ACCENT

DANS LES

PATOIS GALLO-ROMANS

PAR

MAX KŘEPINSKÝ

EXTRAIT DE LA *Revue de Philologie française.*



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1914

LE CHANGEMENT D'ACCENT

DANS LES

PATOIS GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LE CHANGEMENT D'ACCENT

DANS LES

PATOIS GALLO-ROMANS

PAR

MAX KŘEPINSKÝ

EXTRAIT DE LA *Revue de Philologie française.*



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1914

LE CHANGEMENT D'ACCENT

DANS LES

PATOIS GALLO-ROMANS

---

1. I. On a constaté plusieurs fois et sur différents points du domaine gallo-roman la tendance à déplacer l'accent d'intensité. Comme on n'a pas suffisamment établi les faits, on ne pouvait, naturellement, songer à trouver les causes du fénomène. Aidés par l'*Atlas linguistique de la France* dont on ne saurait assez apprécier les services, nous avons essayé de faire l'un et l'autre.

Pour pouvoir étudier, sinon dans des conditions identiques, du moins dans des conditions le moins différentes, le jeu des causes qui déterminent le changement d'accent, nous nous sommes bornés aus matériaus fournis par l'*Atlas*, et nous avons choisi de préférence les mots qui, provenant de la même base, se retrouvent sous une forme plus ou moins dialectale dans la France entière ou dans sa plus grande partie.

Pour composer nos sis cartes que nous avons jointes à notre esquisse, nous avons choisi pour chacune uit mots, si les matériaus étaient abondants, quatre dans le cas contraire. Les premiers fondements une fois jetés, il sera facile de compléter et de rectifier au besoin notre esquisse par l'étude des mots qui ne couvrent qu'une partie de ce grand domaine et, s'il est nécessaire, par l'examen des matériaus puisés à d'autres sources. — Nous avons compris dans notre chois, à côté de mots héréditaires, des mots

savants, d'abord parce que, pour l'accentuation, il n'y a pas de différence entre ces deus classes de mots ; ensuite parce qu'il aurait été parfois impossible de relever exclusivement les mots héréditaires ; enfin parce qu'il est très difficile de distinguer aujourd'hui les mots dialectaus des mots puisés à la langue littéraire. — C'est encore la pénurie d'exemples qui nous a déterminés à nous arrêter aus mots de quatre sillabes.

Nous n'ignorons pas les doutes qui ont été exprimés sur l'exactitude de la notation de l'accent dans l'*Atlas*, et nous savons que, même quand on prouve que c'est l'accent d'intensité qui a changé de place dans quelques mots de certaines régions, il est légitime de douter qu'il s'agisse partout de l'accent d'intensité. Dans l'impossibilité où nous étions d'étudier le problème sur les lieus, nous n'avions donc, en abordant la question, qu'à nous mettre à l'œuvre et à attendre ; et après avoir découvert les premiers signes d'un sistème, nous avons eu la certitude que les faits recueillis par l'*Atlas* ont été exactement observés et bien rendus, et qu'il n'était pas inutile de continuer.

La carte I (substantifs de deus sillabes masculins — nous appelons *masculins* les substantifs qui feraient rime masculine —) diffère un peu des autres : aucun mot ne figurant sur tous les points du territoire, nous y avons comblé les lacunes en notant, le plus souvent, l'accent d'un mot qui nous paraissait être dans les mêmes conditions que le mot qui manquait. Nous avons bientôt vu les inconvénients de notre procédé ; c'est pourquoi nous donnons l'état réel, pour le reste des cartes (II, III, IV, V, VI), en nous contentant d'indiquer simplement à quel endroit tel ou tel mot n'existe pas.

Nous ne nous occuperons que des mots prononcés isolément ; ce n'est pas seulement parce que les matériaus

fournis par l'*Atlas* sont plus abondants pour les mots isolés que pour les mots employés dans la frase ; c'est aussi parce que les conditions du déplacement d'accent dans le mot isolé sont plus simples et plus faciles à démêler. Nous ne croyons pas qu'on puisse nous objecter sérieusement que le mot n'existe pas en dehors de la frase.

Enfin nous tenons à dire que l'exécution d'un projet plus étendu nous empêche, pour le moment, de donner aujourd'hui plus qu'une simple esquisse de ce problème.

1. 2. La notation de l'accent tonique n'est pas uniforme dans l'*Atlas linguistique*. Au nord de la ligne idéale qui va depuis la limite entre les départements du Morbihan et de la Loire-Inférieure jusqu'à la limite sud du département de Meurthe-et-Moselle, les auteurs n'ont noté l'accent que quand il affecte une autre sillabe qu'en latin. Pour cette partie nord, dans les mots où l'accent n'est pas indiqué, il y a donc deus cas possibles : ou bien il ne diffère pas de l'accent traditionnel, ou bien il est indécis. Avertis par l'expérience, les auteurs ont noté l'accent de chaque mot au sud de la ligne indiquée. S'il n'y est pas donné, c'est qu'il est indécis ou que M. Edmont n'a pu en reconnaître la position exacte.

Pour ne pas trop compliquer les cartes, nous ne faisons pas de différence entre les points de la partie nord, où l'accent n'est pas donné quand il coïncide avec le latin, et ceus de la partie sud où il est indécis.

1. 3. Les conditions qui déterminent le maintien de l'accent traditionnel ou son déplacement dépendent :

1° Du nombre des sillabes dans le mot avant la sillabe portant l'accent traditionnel ;

2° De la présence ou de l'absence de l'*e* dit muet ou d'un

son équivalent qui provient d'une voyelle finale atone en latin.

Suivant ces deus principes nous parlerons d'abord des mots de deus sillabes masculins (qui feraient rime masculine), des mots de trois sillabes féminins (qui feraient rime féminine) et masculins, enfin de ceus de quatre sil_labes féminins et masculins.

A. EXAMEN SUCCESSIF DES CARTES.

I. L'ACCENT DES MOTS DE DEUS SILLABES MASCULINS.

1. *Substantifs.*

2. 11. La carte I est consacrée à l'accentuation des substantifs *rabot*, *rideau*, *poteau*, *buisson*, *savon*, *boucher*, *fusil*, *poulain*. Chaque mot est représenté par un trait spécial placé sous le chiffre indiquant le point en question, audessus ou à côté de lui. Le trait peut être en trois couleurs : vert, quand le mot conserve son accent traditionnel ; bleu, quand l'accent est indécis ; rouge, quand il passe sur la sillabe initiale. Nous n'avons fait d'exception que pour les mots *rideau* et *poteau* et pour *buisson* et *savon* : si chacune de ces paires présente l'accent identique, nous nous sommes contentés d'employer un seul trait ; dans le cas contraire, nous avons toujours mis deus traits de forme identique dont le premier représente l'accent de *rideau* ou de *buisson*, le segond celui de *poteau* ou de *savon*. Dans les parlers qui n'offrent pas tous ces substantifs, le mot qui manque est remplacé par un autre à désinence identique. Nous avons donc indiqué l'accent de *couteau* à la place de *rideau* dans les parlers 88, 508, 630, 916, et à la place de *poteau* à 1, 12, 46, 57, 71, 87, 106, 122, 318, 409, 411, 416, 417, 425, 435, 447, 459, 540, 614, 615, 687, 699, 703, 763,

771, 805, 816, 861, 864, 865, 866, 868, 869, 871, 872, 873, 874, 875, 877, 878, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 893, 894, 895, 896, 897, 899, 909, 936, 946, 972, 986, 991 ; enfin l'accent de *ciseau* pour *rideau* à 966, et pour *poteau* dans les parlers 63, 70, 193, 898, 975, 979, 982, 985, 987, 989, 990, 992 ; et à la place de *poteau*, le substantif *bateau* à 946.

Quant à la paire *savon-buisson*, nous avons été obligés de remplacer *savon* par *buisson* dans les parlers suivants : 1, 63, 64, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 86, 87, 338, 404, 405, 419, 450, 451, 453, 462, 503, 645, 647, 648, 650, 656, 657, 664, 665, 667, 668, 669, 672, 674, 675, 676, 678, 679, 680, 688, 689, 693, 694, 696, 697, 699, 722, 750, 760, 771, 780, 784, 785, 786, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 800, 842, 871, 872, 873, 882, 883, 884, 886, 893, 894, 898, 901, 969, 976. Nous avons indiqué l'accent de *pigeon* pour celui de *buisson* à 746, 785, 786.

A la place de *boucher* nous avons mis *papier* à 63, 794, 795, 796, 797, 798, 982, 989, 990, 992.

Pour *fusil* — *avril* à 51, 803, 804, 899, 902, 903.

Pour *poulain* — *parrain* à 66, 217, 226, 411, 412, 448, 479, 510, 511, 513, 668, 722, 894, 898, 901, 918, 972, 982, 992.

Enfin pour *rabot* — *sabot* à 64, 966, 969, 975, 985, 989. Faute d'exemple analogue *rabot* n'a été remplacé par aucun mot dans les parlers 683, 685, 691, 956, 979, 987, 988, 992.

2. 12. Le territoire bleu clair comprent les endroits où la plupart des mots présentent l'accent indécis ; les autres mots y sont indiqués par des traits rouges ou verts suivant que l'accent repose sur la première ou la dernière sillabe.

La couleur rouge clair est réservée de même aus endroits où l'accentuation initiale est la plus fréquente, les traits bleus ou verts indiquent les deus autres modes d'accentuation des mots qui sont restés en minorité. Le bleu foncé et le rouge foncé sont réservés aus points où l'accentuation indécise ou initiale règne sans exception. Les endroits laissés en blanc sont ceus où une moitié des exemples offre l'accent indécis, l'autre moitié l'accent initial. Les limites des aires blanches sont marquées par des traits d'une couleur qui répont à un mode d'accentuation, p. ex. bleu = accent indécis. Mais alors on n'indique plus que l'accent des mots qui présentent l'autre mode d'accentuation, p. ex. l'initial.

Ce qui surprent avant tout c'est que, *poteau* et *rideau* dont les conditions sont toutes spéciales mis à part, on ne trouve guère qu'une trentaine de points qui ont conservé l'accent traditionnel, mais dans un, deus ou trois mots tout au plus. On peut donc dire que, abstraction faite du domaine situé au nord du pointillé où l'accent latin est peut-être mieus conservé que dans le Midi, l'accentuation finale des mots de deus sillabes est aujourd'hui une rare exception dans les parlers de la France. Sans parler des différents îlots rouge foncé répandus à l'ouest et au nord-est du centre du mouvement novateur, les départements du Rhône et de la Loire tout entiers, ceus du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de la Drôme et de l'Isère en grande partie ont remplacé dans tous les cas l'accent final par l'accent initial (couleur rouge foncé). Moins fréquents sont les points à accent partout indécis (bleu foncé).

Le reste de la carte présente un aspect très varié. Nous voyons l'aire bleue présenter des cas plus ou moins nombreus d'accentuation initiale, l'aire rouge, des cas d'accentuation indécise ou finale.

2. 21. Comment trouver la cause de la diversité ? Les conditions tiennent-elles à la forme du mot ? Est-ce la quantité des sillabes qui est en jeu ? En est-ce la sonorité ? Faut-il y voir l'influence de l'accentuation des mots apparentés ? Ou bien encore l'effet de la décomposition plus ou moins consciente du mot en ses éléments (radical, terminaison) ? — En un mot, avons-nous affaire à des causes d'ordre fisico-fisiologique ou bien d'ordre psicologique ?

2. 22. Dans certains cas, l'explication s'impose. Tel est celui de *rideau*, *poteau* qui conservent, dans tout le Midi, arrêté au nord par une ligne allant de la Gironde à la limite nord du département des Hautes-Alpes, leur accent traditionnel et cela sans exception, abstraction faite du littoral ouest tout entier. Partout, dans ce cas, il s'agit du suffixe latin -ellus. Cependant l'action de cette cause n'est pas bornée au Midi ; elle reparaît à 443 (*rĭdyạ̀ò*, *pə̆̊tyạ̀ò*) où les autres sis mots montrent l'accent en partie indécis, en partie initial. — Le suffixe ayant abouti à une diftongue, on peut hésiter de prime abord sur la véritable cause du fénomène : est-ce la diftongue qui, par sa sonorité plus grande ou par sa quantité, a retardé l'évolution ? ou bien est-ce la conscience du suffixe restée vivante ? On rejètera la segonde alternative quand on ouvre une carte qui présente, pour les mêmes endroits, une forme sans diftongue, une autre avec une diftongue décroissante, quelle qu'en soit la forme, p. ex. *ciseau-ciseaux* (carte 295). A une exception près, c'est la règle générale que l'accent repose sur la première sillabe dans la forme *sị́zə̆̊l* ou les formes analogues, tandis que dans les formes où -ellus aboutit à une diftongue (*sĭ́zị̊ŭ*, *sĭ́jẹ̊ŏs*, *ɛĭ́zẹ̊i*, *ɛẹ̆́jạ̊ŭ*, etc.), s'il n'est pas indécis, il affecte la sillabe finale. Voy. p. ex. 810, 841, 842, 715, 762, 821, 813, 709, etc., etc. Cf. sur-

tout *ṛ́dḕl* à côté de *ŕ̆dḙ̆́ṳ̆́us* à 971 ; *ŕ̆dḕ*, mais *r̆idyą̆́ŏ* à 706 ; *ṛ́ḍḕ-r̆iḍḙ̆̀ŏ̆* à 707 ; cependant *ṛ̆dḗr-ṛ́dḕŏ̆* dans le parler 609.

La seule exception, c'est le département de la Dordogne et les départements situés au nord de celui-ci : la diftongue n'y arrête pas le déplacement de l'accent (v. 624, 615, 610, 602).

Le même effet de la diftongue décroissante se manifeste dans tous les autres mots qui la présentent : *fusil*, *boucher* (v. 878, 868, 869, etc.).

Il y a donc deus conclusions à tirer de ce fait :

1° Que c'est la forme du mot qui au moins sur un certain territoire arrête l'évolution ;

2° Que la diftongue n'exerce pas partout la même influence retardatrice, par conséquent que les conditions dans lesquelles se produit le retard varient d'une région à l'autre.

2. 23. Mais dans la diftongue quel est l'élément qu cause le ralentissement : est-ce la sonorité de la diftongue plus grande que celle de la voyelle simple ? En est-ce la quantité ?

Pour résoudre, s'il est possible, cette alternative, nous avons étudié quatre substantifs où la dernière sillabe est longue : *canard* (carte n° 198), *couleur* (carte n° 333), *fauteuil* (carte n° 544), *hiver* (carte n° 698). Pour ne pas augmenter outre mesure le nombre des cartes, et afin d'éviter de surcharger la carte I, nous avons renoncé à notre dessein originaire de marquer la limite où un ou plusieurs de ces mots offrent l'accent initial. Or, cette limite ne dépasse pas, à deus exceptions près, la limite nord du domaine en majorité rouge, et sur plusieurs points, elle ne l'atteint même pas, de sorte que le territoire où l'accent au

moins de l'un de ces quatre substantifs est initial n'égale pas en étendue le territoire où il repose sur la première sillabe dans la plupart des uit substantifs choisis au hasard. Au nord de cette limite, la voyelle finale est ordinairement longue, très rarement brève. Le fait suffit donc pour prouver que dans la zone centrale de la France la longueur de la voyelle tonique traditionnelle retarde le déplacement d'accent.

Toutefois quel est le rapport entre la quantité et l'accent dans le Midi de la France ?

Nous n'avons examiné que la quantité des voyelles toniques (traditionnelles) de ces substantifs. Or, nous avons trouvé que :

sur 97 cas d'accentuation initiale de *canard*, le dernier *a* est long dans 7 [1] cas, bref dans 90 cas ;
sur 137 cas d'accentuation initiale de *couleur*, la dernière voyelle est longue dans 1 [2] cas, brève dans 136 cas ;
sur 212 cas d'accentuation initiale de *fauteuil*, la dernière voyelle est longue dans 6 [3] cas, brève dans 196 cas ;
sur 198 cas d'accentuation initiale de *hiver*, la dernière voyelle est longue dans 6 [4] cas, brève dans 192 cas.

Cet état de choses mène donc à une première conclusion qui est que la longueur de la voyelle tonique (traditionnelle) n'agit pas, dans les mêmes parlers, avec la même puissance que la diftongue. Car, malgré cette longueur aujourd'hui encore bien conservée, *hiver* offre l'accent initial à 711, 785 et 787 comme *couleur* à 871 et comme *fauteuil* à 628 et 643. Tandis que dans tous ces

1. Dans les parlers 140, 615, 698, 800, 908, 921, 942.
2. Dans le parler 871.
3. Dans les parlers 328, 616, 626, 628, 643, 682.
4. Dans les parlers 45, 49, 711, 785, 787, 914.

parlers, la diftongue *eu* conserve l'accent traditionnel, la longueur de la voyelle tonique y est impuissante non pas à produire le même résultat, mais tout simplement à maintenir l'accent à l'état d'indécision. Il est donc très probable que c'est la sonorité et non pas la quantité qui est l'élément conservateur dans la diftongue — supposé naturellement qu'il n'y ait pas de différence de durée entre la voyelle longue et la diftongue dans ces parlers et que nulle autre circonstance, p. ex. l'accent de hauteur, n'y soit intervenue. La fonétique expérimentale seule est à même de nous éclaircir sur ce point.

Une autre conclusion n'est pas moins importante. — En voyant le nouvel accent reposer sur les voyelles longues, on pourrait être porté à croire que la longueur de la voyelle provoque le changement d'accent. Le fait que c'est souvent la voyelle brève qui porte le nouvel accent ne suffit pas pour affirmer le contraire. Cependant les quatre substantifs où les voyelles à l'origine longues sont généralement abrégées quand elles deviennent atones, permettent de conclure que la durée des voyelles dépent de leur accentuation ; par conséquent que la longueur des voyelles toniques (modernes) est non pas la cause, mais bien l'effet du changement d'accent.

Il y a donc une autre cause que la quantité à laquelle échoit un rôle plus actif dans l'établissement du nouvel accent.

2. 24. Quant au rôle des désinences, nous aurons plus tard l'occasion de l'étudier plus en détail. Dès maintenant nous pouvons dire qu'il ne paraît pas très grand, puisque les paires *rideau*, *poteau* et *buisson*, *savon* présentent, sur nombre de points, une accentuation différente.

Comme les matériaus ne permettent pas de résoudre les

autres questions posées plus haut (2. 21.), nous en remettons la réponse à un moment ultérieur.

2. *Verbes.*

2. 31. Jusqu'ici, nous avons négligé complètement le verbe. Le fait que l'accent change dans différentes formes du même verbe n'a-t-il pas eu des conséquences pour l'accentuation générale du verbe?

Parmi les formes masculines, nous n'avons choisi que les infinitifs de la première conjugaison, les autres formes ne figurant presque jamais dans l'*Atlas* en dehors de la frase. Nous avons aussi changé de principe en composant cette carte: les causes qui peuvent être en jeu dans le déplacement d'accent étant très variées nous n'avons plus, comme nous l'avions fait pour la carte I, marqué l'accentuation d'un autre mot dans les parlers où un des uit mots choisis manquait. Un ou plusieurs verbes (1 = *forger*; 2 = *pêcher*; 3 = *danser*; 4 = *pisser*; 5 = *chausser*; 6 = *souper*; 7 = *souder*; 8 = *clocher*) manquent dans les parlers suivants: 6 (6), 12 (2), 19 (7), 41 (5), 42 (5), 60 (6), 62 (8), 63 (6), 69 (4), 70 (5, 6), 71 (6, 8), 72 (6), 73 (6), 74 (6), 75 (6), 77 (7), 121 (7), 130 (7), 184 (7), 186 (4), 193 (3), 208 (5), 290 (1), 307 (5), 367 (8), 368 (8), 393 (8), 394 (8), 395 (8), 423 (4), 493 (7), 680 (2), 695 (8), 786 (8), 794 (8), 795 (8), 796 (8), 797 (8), 798 (8), 807 (6), 899 (6, 8), 903 (6), 955 (5), 959 (5), 966 (6), 967 (5), 968 (5), 969 (2, 5), 972 (4, 5, 6), 973 (6), 975 (2), 977 (2), 978 (2, 5, 6), 979 (2, 5, 6, 7), 981 (6), 982 (6), 985 (5, 6, 7), 986 (6), 987 (5, 6), 988 (2, 6), 989 (2, 5, 6), 990 (4, 6, 8), 991 (8), 992 (6).

2. 32. La carte présente un aspect très différent de celui de la carte I. On voit d'abord que le domaine bleu foncé

est très réduit non seulement dans sa partie sud, mais aussi en Belgique ; ensuite que le bleu clair ne forme presque plus que des îles tandis que; pour les substantifs, il forme un territoire continu d'une étendue considérable. Ainsi, l'accent en majorité initial commence presque à la limite où commence, pour les substantifs, l'accent en majorité indécis.

On constate aussi que le domaine des couleurs foncées dans le verbe surpasse plus de deus fois celui des substantifs ; et il serait plus étendu encore, si la chute de la voyelle prototonique du verbe *pisser* n'avait eu pour conséquence le maintien de l'accent latin dans l'Est de la France.

2. 4. Nous avons vu que la quantité de la sillabe tonique n'est pas sans influence — ne fût-ce qu'en retardant la marche de l'évolution — dans l'accentuation des mots. Or, la désinence étant uniforme dans le verbe, il n'est pas étonnant d'y trouver l'accentuation, elle aussi, plus unitaire. En effet, nous voyons que le substantif *boucher* dont la dernière sillabe est absolument identique à celle de quelques verbes (*pêcher*, *forger*, *clocher*) marche en tête de l'évolution des substantifs. Comment se fait-il cependant que l'accentuation initiale des infinitifs pénètre plus au nord que celle des substantifs ? Il y a forcément quelque cause qui est propre au verbe et qui réside sans doute dans l'accentuation initiale de quelques formes verbales du présent très usitées plutôt que dans l'existence des substantifs apparentés où l'accent frappe également la sillabe initiale, (p. ex. *danse-danser*, *forge-forger*, etc.). L'influence de ces formes verbales à radical accentué sur les formes où l'accent repose sur la désinence, s'est produite déjà dans l'histoire de la conjugaison française (cf. *appuyer*, *demeurer*, etc.).

Les matériaus sont trop peu nombreus pour examiner pourquoi tel verbe qui montre, sur un point, l'accentuation avancée, l'offre indécise sur un autre point. En tout cas, la constance dans l'accentuation des mêmes verbes dans toute la région montre que nous avons affaire non pas au hasard, mais à des règles fixes et constantes qui régissent l'évolution de ce fénomène.

II. L'ACCENT DES SUBSTANTIFS DE TROIS SILLABES FÉMININS.

3. 11. La carte des substantifs de trois sillabes féminins a été exécutée sur les mêmes principes que la carte II. Les points suivants offrent des matériaus incomplets (1 = *farine*; 2 = *racine*; 3 = *oreille*; 4 = *salière*; 5 = *corvée*; 6 = *fourchette*; 7 = *ficelle*; 8 = *ortie*) : 5 (7), 10 (7), 19 (7), 22 (7), 27 (7), 47 (1), 49 (7), 56 (7), 58 (8), 59 (8), 63 (5), 67 (8), 68 (8), 69 (8), 70 (5), 73 (8), 76 (8), 77 (8), 78 (8), 85 (7, 8), 86 (8), 87 (8), 89 (8), 122 (2, 7), 130 (2), 140 (8), 150 (8), 160 (8), 162 (8), 163 (8), 170 (8), 171 (8), 173 (8), 180 (8), 181 (8), 182 (8), 183 (8), 184 (8), 185 (8), 187 (8), 190 (5), 193 (7), 202 (7), 206 (8), 209 (7, 8), 307 (8), 315 (7), 327 (1, 4, 7), 330 (7), 336 (1), 347 (1), 349 (7), 355 (1), 356 (1), 358 (1), 367 (1), 368 (1), 376 (1), 377 (1), 378 (1), 386 (1), 393 (1), 394 (1), 395 (1), 396 (1, 5), 397 (1), 398 (1), 399 (1), 401 (4), 411 (7), 412 (7), 440 (7), 445 (2), 447 (7), 448 (7), 459 (7), 460 (2), 461 (7), 462 (2), 463 (6, 7), 478 (4, 5), 479 (4, 7), 480 (4), 484 (7), 517 (7), 521 (7), 527 (7), 528 (7), 529 (2), 533 (7), 536 (2), 540 (5, 7), 601 (7), 609 (2), 636 (2), 637 (2, 8), 638 (4, 8), 643 (2, 4), 645 (2, 8), 647 (2, 8), 648 (2, 8), 649 (8), 656 (2, 8), 657 (2, 8), 658 (2, 8), 659 (8), 664 (2, 8), 665 (2, 8), 667 (2, 8), 668 (8), 669 (8), 674 (2), 675 (2),

676 (8), 679 (8), 684 (2), 687 (2), 690 (4), 691 (2, 4), 692 (4), 693 (2), 696 (4), 697 (2, 4), 698 (2), 705 (8), 707 (2), 709 (5), 715 (2), 716 (2, 8), 717 (2), 719 (5), 722 (8), 724 (2, 8), 727 (2), 731 (8), 733 (4), 735 (2, 8), 741 (4, 8), 743 (7, 8), 744 (8), 750 (8), 752 (4, 8), 753 (8), 755 (8), 760 (8), 762 (4, 8), 771 (4), 772 (4), 773 (4), 778 (2), 782 (2, 4), 786 (8), 791 (2), 794 (2, 7), 795 (2, 8), 796 (2, 7), 797 (2, 8), 798 (7, 8), 800 (7, 8), 803 (7), 805 (8), 811 (2), 812 (7), 813 (2, 7), 814 (7), 815 (7), 817 (5), 825 (5, 7), 826 (2), 827 (2), 829 (2), 838 (7), 851 (7), 853 (5), 871 (7), 872 (5), 873 (7), 887 (7), 889 (2, 7), 898 (2, 7), 899 (2, 6, 7), 905 (4), 917 (5, 7), 922 (7), 933 (2, 8), 936 (2), 945 (8), 957 (2), 966 (7), 969 (4), 976 (5), 977 (4), 978 (2, 5), 981 (2, 5), 982 (5), 985 (6, 7), 987 (6, 7), 988 (4, 5), 989 (4, 5), 990 (2, 5, 6), 992 (5, 6).

3. 12. Le territoire du domaine bleu s'étent sur plus d'une moitié de la France ; le bleu foncé est plus étendu que sur la carte I ; le bleu clair monte moins haut et descent plus bas que là ; de plus, il se serait accru de plus de 50 points au profit du bleu foncé, si un seul mot parmi les uit ne présentait pas l'accentuation initiale. — Le rouge clair est très réduit par rapport à la carte I, il ne comprent qu'un uitième ou à peu près du territoire entier ; il est divisé en trois grandes aires et quelques îlots. Le rouge foncé ne possède que deus ou trois points. — Enfin, pour ne pas parler des aires blanches insignifiantes, le centre et l'est du Midi est fidèle à l'accent traditionnel (couleur verte) et la plus grande partie en est vert foncé ; le territoire le plus avancé pour le verbe et très avancé pour les substantifs de deus sillabes masculins, est en même tens très réactionnaire pour les substantifs de trois sillabes féminins.

3. 21. Quelle en est la cause ?

Quand on compare l'extension actuelle de l'accent traditionnel dans les mots féminins avec le territoire où *-a* final atone de *farine* est complètement amuï et le territoire où il est conservé sous quelque forme que ce soit : on voit que les points où l'accent traditionnel se maintient s'arrêtent juste à la limite de l'*a* final conservé, qu'ils ne dépassent nulle part (voy. 604 : 605 ; 801 : 802 : 804 : 803 ; 806, 808 : 905 ; 819, 911 : 908 ; 918 : 919, 10). A l'ouest, l'*a* final du même mot *farine* a conservé un son plein (*-o*) depuis 697 et 694 jusqu'à 628 ; au delà de cette ligne, il commence à disparaître ne vivant plus que comme un son incomplet (-° le plus souvent). Ici encore, le territoire où l'accent traditionnel est conservé au moins dans la majorité des cas, coïncide presque complètement avec celui où *-a* reste comme *-o*. Plus à l'ouest, il fait place à l'accent indécis. Dans ces conditions, on ne peut raisonnablement attribuer — médiatement ou immédiatement — la conservation de l'accent qu'à la présence, dans la plus grande partie du Midi, du résultat vocalique d'une voyelle finale en latin, tandis qu'à l'est l'accent avance sur la première sillabe malgré la voyelle finale conservée ; c'est précisément le domaine qui est aussi le plus progressiste dans l'accentuation des substantifs et surtout des verbes masculins de deus sillabes.

3. 22. La cause du retard dans l'accentuation des substantifs féminins par rapport aus masculins est-elle la même dans le Nord que dans le Midi ? Au premier moment on serait tenté d'accepter cette explication. Et alors les substantifs masculins étant, dans l'aire où *-a* final latin tombe, tout aussi bien dissillabiques que les substantifs féminins, il faudrait faire remonter les commencements de l'évolution avant la disparition de l'*e* muet à la fin des mots.

Mais, malgré les apparences, cette explication n'est sans doute pas juste. Les mots masculins diffèrent des féminins en ce que la sillabe finale des premiers est, en général, ouverte, celle des derniers fermée. Or, la différence dans la quantité qui en résulte ordinairement, n'a-t-elle pas causé les changements dans l'accentuation française ? C'est ce qui nous paraît probable, d'autant plus probable que la limite où les 4 substantifs masculins à longue voyelle tonique habituelle (2. 23.) offrent l'accentuation indécise, coïncide bien avec celle où les substantifs féminins sont indécis eus aussi.

On trancherait la question en comparant les territoires montrant l'accentuation de deus substantifs, l'un féminin, l'autre masculin, qui ne diffèrent que par l'*e* muet, p. ex. *ami-amie*. Mais le fait que l'accent est indécis en général là où la dernière sillabe est longue, et initial où elle est brève, paraît témoigner en faveur de notre hipotèse.

Si notre manière de voir est juste, il faudra reconnaître que si la tendance à accentuer la sillabe initiale est commune à la France entière, la cause du ralentissement de l'évolution n'est pas la même sur tout le territoire et qu'elle change avec les régions.

3. 23. Si le rapport était constant entre l'amuïssement de l'*e* final et l'allongement de la voyelle précédente d'un côté, et entre la quantité de la sillabe tonique (traditionnelle) et le changement d'accent de l'autre côté, on pourrait en profiter peut-être pour préciser la cronologie relative de la chute de l'*e* final après différents sons. Si les points 58, 57, 66 où la dernière voyelle est brève dans les deux cas, appuient sur la première sillabe dans *fourchette*, mais offrent l'accent indécis dans *ficelle*, faut-il en conclure que l'*e* final ait disparu d'abord après *t*, ensuite après *l* ? (Il

faudrait naturellement rassembler des matériaus beaucoup plus riches et examiner soigneusement les faits, car il serait en téorie également possible d'expliquer la différence de l'accent simplement par l'abrègement survenu devant la sourde *t* plus tôt que devant la sonore *l*; ou encore, dans *fourchette* comme dans *salière*, par l'action des simples *fourche* et *sel*.)

D'un autre côté, on comprent que *ortie*, *corvée*, où *e* final est tombé, semble-t-il, plus tôt qu'ailleurs, montrent au nord-ouest et au centre l'accentuation initiale, quelle que soit la cause du ralentissement de l'évolution. Cette circonstance aide aussi à déterminer approximativement l'époque où le déplacement d'accent a commencé : si c'est la présence de l'*e* final qui est en jeu, l'évolution remonterait très haut ; si c'est, comme il est plus probable, la quantité de la voyelle finale, le mouvement est beaucoup plus jeune et ne s'est produit qu'au moment où *amie* ne différait plus de *ami* pour la quantité de l'*i*, la première sillabe de *ortie* étant frappée de l'accent presque sur le même territoire que différents substantifs masculins.

Si donc le Midi est très avancé et si, sur plusieurs points, le déplacement d'accent y est un fait accompli dans les substantifs et les verbes masculins et que le Nord hésite encore : dans les substantifs féminins, c'est au contraire le Sud qui maintient l'accent latin grâce à la présence de l'*a* final, tandis que le Nord est moins conservateur en offrant généralement l'accentuation indécise là où la dernière voyelle est longue.

III. L'ACCENT DES MOTS DE TROIS SILLABES MASCULINS.

1. *Substantifs.*

4. 11. La carte IV diffère des autres par un point : nous

avons choisi comme pour composer les cartes précédentes, uit mots, mais au moment où nous la faisions, nous attribuions aus suffixes, pour des raisons dont il serait inutile de parler ici, le rôle qu'ils ne paraissent pas avoir en réalité. C'est cette supposition fautive qui nous a déterminés à admettre parmi les mots qui étaient à notre disposition quatre substantifs terminés en *-ier*, *escalier*, *charbonnier*, *charpentier*, *serrurier* à côté de *papillon*, *épinard*, *orphelin*, *étourneau*.

Les points suivants possèdent le nombre des substantifs incomplet (1 = *papillon* ; 2 = *épinard*; 3 = *escalier*; 4 = *charbonnier*; 5 = *orphelin*; 6 = *étourneau* ; 7 = *charpentier*; 8 = *serrurier*) :

4 (8), 5 (6), 11 (3), 12 (3), 25 (3), 27 (2), 28 (2), 31 (3), 32 (2, 3), 40 (2, 3), 41 (3), 42(3), 50 (2, 3), 51 (3), 52 (2, 3, 7), 53 (3), 60 (2, 3, 7), 61 (1, 3), 62 (1, 3, 7), 63 (2, 3, 7), 64 (3, 7), 70 (1, 2, 3, 7), 71 (2, 3, 7), 72 (2, 3, 7), 73 (3, 7), 74 (2, 3, 7), 75 (7), 76 (3), 78 (6), 84 (2), 85 (3), 88 (6), 101 (6), 102 (8), 105 (6), 107 (6), 132 (8), 133 (8), 135 (6), 143 (6), 144 (6), 146 (3, 6), 147 (3), 148 (6), 150 (2), 154 (6), 158 (2, 6), 162 (6, 8), 163 (2), 164 (3, 6), 166 (6), 167 (6), 169 (6), 173 (2, 8), 174 (2, 6), 176 (2), 177 (6), 178 (6), 179 (6), 182 (6), 183 (6), 184 (3, 6), 185 (2, 6), 186 (2, 6, 8), 187 (6), 188 (6), 189 (6), 190 (6), 191 (2, 3, 6, 8), 192 (3, 6, 8), 193 (2, 6, 8), 194 (2, 3, 6, 8), 195 (2, 3, 6), 196 (2, 3, 6, 8), 197 (2, 3, 6, 8), 198 (3, 6), 199 (2, 3, 6, 8), 204 (2), 206 (3, 6), 208 (5), 210 (6), 217 (6), 226 (6), 227 (6), 230 (6), 232 (6), 235 (6), 238 (6), 239 (6), 241 (6), 242 (6), 245 (6), 246 (6), 247 (6), 248 (6), 249 (6), 251 (6), 253 (6), 255 (6), 258 (6), 259 (5, 6), 261 (6), 262 (6), 265 (6), 266 (7), 267 (6), 268 (6), 270 (5), 272 (2), 273 (6), 274 (3, 5, 6), 277 (6), 278 (6), 279 (3, 6), 283 (3), 286 (3, 5),

287 (5), 289 (6), 290 (2, 6), 291 (2, 3, 6), 292 (2, 6), 293 (2, 6), 294 (2, 6), 298 (3), 313 (6), 315 (6), 321 (6), 327 (6), 328 (2), 338 (6), 339 (2, 6), 340 (6), 343 (2, 5), 345 (2), 347 (2, 6), 349 (2), 351 (2, 3), 354 (2), 355 (2), 356 (2), 358 (3), 359 (2, 6), 361 (3), 370 (3), 376 (3), 378 (3, 6), 387 (4), 394 (2), 395 (2), 396 (2, 3, 4), 397 (2, 3, 4), 398 (2, 3), 399 (3), 406 (2), 411 (6), 412 (6), 414 (2), 415 (6), 417 (2), 419 (2, 3), 421 (2, 6), 427 (3), 433 (2), 440 (6), 443 (2), 445 (2), 450 (2), 461 (2), 462 (2), 465 (2), 466 (2), 467 (2), 471 (2), 475 (2), 476 (2), 481 (3), 482 (2, 5), 483 (2), 485 (2), 486 (2, 3), 494 (2), 505 (6), 508 (5, 6), 509 (2), 511 (2), 513 (2, 5, 6), 514 (2, 5, 6) 515 (5), 517 (2), 519 (5), 525 (5), 527 (5), 528 (5), 606 (6), 607 (2), 611 (3, 5), 612 (3, 6), 614 (3, 6), 630 (3), 632 (8), 650 (5), 653 (5), 678 (1, 4), 683 (2, 6), 685 (6), 687 (5), 692 (6), 695 (3), 697 (3, 4, 6), 698 (3), 709 (7), 710 (2, 3), 713 (5, 7), 714 (2, 6, 7), 715 (6, 7), 716 (5, 7), 717 (5, 6, 7), 719 (5, 7), 727 (7), 728 (7), 729 (5), 735 (5, 7), 746 (5), 772 (3), 783 (3), 791 (5, 7), 794 (3, 5), 795 (3, 5), 796 (3, 5), 798 (3, 5), 805 (2), 806 (8), 807 (2, 3, 6), 809 (2, 5), 810 (3, 7), 812 (2), 813 (3, 7), 815 (2, 3, 6), 816 (5), 817 (6), 818 (2), 821 (7), 822 (3), 825 (7, 8), 830 (3), 898 (3), 899 (2, 3, 6, 8), 901 (6), 912 (2), 913 (2), 914 (2, 6), 916 (3), 917 (3), 918 (3), 919 (3), 924 (2), 926 (2, 3), 927 (2, 3), 931 (3), 933 (2, 3, 7), 935 (3), 936 (2, 3), 937 (2, 3), 939 (2, 3), 942 (2, 3), 943 (2), 944 (2, 3, 5), 945 (2, 3), 946 (2, 3, 6, 7), 947 (2, 3), 953 (2), 954 (2, 5), 955 (2, 3), 956 (2, 3), 957 (2, 3, 7), 958 (2, 3, 7), 959 (2, 3, 7), 963 (2, 6), 964 (2, 6, 8), 965 (6), 966 (2, 6, 7, 8), 967 (2, 3, 6, 7), 969 (1, 2, 7), 973 (2), 975 (6, 7), 976 (2, 7), 977 (1, 3, 7), 978 (1, 2, 7), 979 (2), 981 (6), 982 (6, 8), 985 (2, 6, 7, 8), 986 (6, 7, 8), 987 (2, 6, 7, 8), 988 (1, 2, 3, 7), 989 (1, 2, 3, 7), 990 (2, 3, 6, 8), 991 (2), 992 (2, 6, 7, 8).

4. 12. Cette carte est plus compliquée que les autres, l'accent pouvant passer sur l'une ou l'autre des sillabes précédentes. Il a fallu deus teintes rouges, *rouge* proprement dit et *rose*, l'une pour l'accentuation initiale (*papillon*), l'autre pour l'accentuation médiane (*papillon*). Les deus couleurs prises ensemble comprennent à peu près le même territoire que sur la carte I (*rideau* etc.). C'est à l'ouest seulement qu'elles ont gagné un territoire relativement assez grand au détriment du bleu. Celui-ci est fortement rongé au nord-ouest, le bleu foncé cédant la place au bleu clair de sorte que le dernier touche la mer sur plusieurs points (Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados). En revanche, le bleu clair a gagné sur le blanc, même sur le rouge, quelques points au Centre (Nièvre, Allier, Saône-et-Loire). Le reste du domaine offre une disposition des couleurs à peu près semblable à celle de la carte I. Le coin sud-ouest seul présente encore quelques changements qui cependant n'entament pas l'équilibre des couleurs. La nouveauté par rapport à la carte I, c'est un territoire conservateur (vert) au sud-est qui consiste en quatre îlots dont un point (992) ne possède que des mots (quatre ; les autres quatre manquent) à accentuation latine. — Les territoires rouges sont très intéressants eus-mêmes. Ce qui frappe à la première vue, c'est que les parlers où l'accent initial règne à l'exclusion de tout autre, sont moins nombreus par rapport aus substantifs masculins dissillabes ; qu'il n'y a pas d'aires rouge foncé possédant exclusivement l'accent médian ; et en conséquence de tout cela que le territoire rouge clair des deus teintes est très étendu. Il y a cependant une différence notable entre les deus domaines rouge clair : dans le domaine où l'accentuation médiane est en majorité, on rencontre à côté d'elle partout aussi l'accentuation initiale, excepté trois points qui offrent un mot

à accentuation indécise (786), ou bien à accentuation traditionnelle (899, 781). Ces trois points avec quelques autres situés dans le territoire bleu clair où l'on ne rencontre pas l'accentuation initiale témoignent donc de la tendance à accentuer la sillabe médiane des mots de trois sillabes. Dans le domaine de l'accentuation initiale, il y a plus de soissante points (un tiers du territoire entier) où l'accent est indécis (60), ou traditionnel (5). Ces points sont presque tous situés dans le voisinage des aires rouge foncé. Ainsi donc il y a deus centres qui manifestent une tendance nette à porter l'accent sur la première sillabe : l'un comprent la plus grande partie du département de la Dordogne (rouge foncé) et presque tout le territoire rouge clair au sud-ouest et à l'ouest, avec le territoire blanc et bleu clair des mêmes régions et des régions situées au nord qui n'offrent que des mots à accent indécis ou initial ; l'autre centre s'étent du département des Vosges jusqu'aus départements de la Savoie et de l'Isère avec une interruption insignifiante. Ces deus territoires sont séparés par un istme qui s'élargit aussi bien vers le nord que vers le sud.

4. 21. Dans le reste du territoire on trouve l'accentuation initiale en même tens que la médiane. Mais en vertu de quel principe tel mot est-il accentué sur la première sillabe, tel autre, et dans le même parler, sur la segonde ? Considérons les faits d'un peu plus près!

Nous avons compté 113 points où la plupart des substantifs portent l'accent initial, la minorité, l'accent médian ; par contre, les parlers où l'accent initial l'emporte sur le médian sont au nombre de 61. Le tableau ci-joint montre la part que l'accentuation initiale et la médiane ont dans les uit substantifs.

Quant aus points des territoires bleu clair et blanc, ils ne

nous intéressent que quand l'accentuation initiale se rencontre avec la médiane. Nous avons trouvé 54 points bleu clair et 40 blancs. Le tableau II donne les résultats de notre examen. Le nombre des cas d'accentuation initiale dans le domaine en majorité initial, d'accentuation médiane dans le domaine médian, enfin d'accentuation indécise dans le domaine indécis est approximatif; il faudrait en ôter le nombre des points où le mot manque pour obtenir les chiffres exacts.

TABLEAU I

Territoire présentant l'accentuation en majorité initiale (113 points)				dans le substantif	Territoire présentant l'accentuation en majorité médiane (61 points)			
Nombre des points où l'accent est					Nombre des points où l'accent est			
initial	médian	indécis	traditionnel		initial	médian	indécis	traditionnel
46	65	2	—	charpentier	—	60	1	—
67	39	6	1	escalier	1	57	3	—
55	31	12	15	étourneau	4	42	3	12
55	10	47	1	épinard	—	53	8	—
102	8	1	2	serrurier	20	40	1	—
104	2	6	1	papillon	23	33	1	4
80	5	27	1	orphelin	28	25	7	1
110	2	—	1	charbonnier	43	16	2	—

TABLEAU II

Territoire présentant l'accentuation en majorité indécise (aires bleues, 54 points)				dans le substantif	Territoire présentant le nombre égal des cas de deus accentuations différentes (aires blanches, 40 points)				Résumé des résultats des tableaus I et II		
Nombre des points où l'accent est					Nombre des points où l'accent est				Nombre total des points où l'accent est		Proportion approximative des cas d'accent initial à ceus d'accent médian.
initial	médian	indécis	traditionnel		initial	médian	indécis	traditionnel	initial	médian	
5	33	7	—	charpentier	1	37	2	—	52	195	15 : 60
4	7	34	—	escalier	10	16	12	2	82	119	40 : 60
1	5	37	2	étourneau	3	17	12	8	63	95	40 : 60
1	—	44	—	épinard	3	12	24	1	59	75	48 : 60
15	6	24	—	serrurier	28	9	2	1	165	63	157 : 60
27	—	17	1	papillon	32	2	5	1	186	37	300 : 60
1	—	44	—	orphelin	10	5	24	1	119	35	204 : 60
19	4	22	—	charbonnier	26	11	2	1	198	33	360 : 60

Les colonnes qui se rapportent aus quatre premiers substantifs offrent, partout où elles nous intéressent, un caractère très différent de celles qui se rapportent aus quatre derniers. Dans la première moitié des substantifs (*charpentier-épinard*), l'accent initial est plus rare, l'accent médian, plus fréquent que dans la segonde moitié. Cette inégalité qui reparaît quatre fois ne peut être fortuite.

Constatons avant tout que la désinence elle même n'y est pour rien : *charpentier* montre une tendance très prononcée à l'accentuation médiane (195 : 52), *charbonnier*, à l'initiale (198 : 33). Nous n'avons pu découvrir aucun autre motif sûr résultant de la forme extérieure du mot. Mais il paraît que si les mots abandonnés à eus-mêmes accentuent la sillabe initiale ou, ce qui est plus rare, médiane, en suivant la tendance générale de l'endroit, il y a des mots qui obéissent à l'accentuation du mot auquel ils sont, par leur forme et par leur sens, liés dans l'esprit de l'individu parlant.

Ainsi, *papillon* et *orphelin* sont isolés ; il n'y a pas de mot auquel ils puissent se rattacher : c'est pourquoi l'accentuation médiane y est si rare par rapport à l'accentuation initiale. Les sis autres mots se rattachent chacun à quelque autre : *charpentier* à *charpente* ; *escalier* à *échelle* aus endroits où sa forme est plus près de celle du dernier ; *serrurier* à *serrure* dans certains parlers, à *serrer* dans d'autres ; *charbonnier* à *charbon*. Enfin il est facile de comprendre que *épinard* et *étourneau* ont apparence de venir de *épine* et *tourner*.

Or, nous avons vu que les substantifs de trois sillabes féminins gardent leur accent latin dans le Midi ; il est donc très vraisemblable que ces substantifs *charpente*, *échelle*, *épine* ont imposé leur accent aus mots dérivés ou censés tels.

D'un autre côté, dans le dissillabique masculin *charbon* l'accent frappe la première sillabe sur une très grande partie de la France. C'est sans doute cette circonstance qui, en agissant dans le même sens que la tendance générale (à frapper la première sillabe du mot), rent la proportion entre l'accentuation initiale et médiane tellement défavorable à cette dernière.

Restent *serrurier* et *étourneau*. Dans le dernier, la deusième sillabe reçoit l'accent grâce à l'influence de l'apparenté présomptif *tourner*. Le premier peut avoir subi, et a subi réellement, à ce qu'il paraît, la double influence de *serrure* ou de *serrer*, suivant la région. C'est ainsi que se justifie sans doute la proportion entre l'accentuation initiale et l'accentuation médiane, la moins défavorable à la dernière, parmi les quatre mots de la segonde moitié.

4. 22. Si l'on accepte l'explication que nous proposons, il faudra placer l'influence qu'exercent les simples sur leurs dérivés avant la désaccentuation des substantifs de trois sillabes féminins, mais après le passage sur la sillabe initiale accompli dans les mots de deus sillabes masculins.

4. 23. Nous l'avons vu : la diftongue et la longueur de la sillabe portant l'accent habituel suspendent à coup sûr l'évolution, dans les mots de deus sillabes, sans l'arrêter toujours complètement. Le nombre relativement grand des cas d'accentuation indécise de *épinard* (123 ; accentuation initiale 59, médiane 75) et des cas d'accentuation indécise et traditionnelle de *étourneau* (64 et 37 ; accent initial 64, médian 95) témoignent de l'influence des mêmes facteurs dans l'accentuation des substantifs de trois sillabes masculins.

4. 24. Nous ne voyons d'autre moyen que de recourir

à l'action du féminin pour expliquer les nombreus cas d'indécision de *orphelin* (102; accent initial 119, médiane 35). Comme nous le verrons plus loin, les substantifs de quatre sillabes féminins montrent l'accent latin dans le Midi, l'accent indécis dans le Nord. La lutte entre les tendances, d'un côté, à relever la première sillabe du mot, de l'autre côté, à conserver, dans le masculin, l'accent traditionnel sous la pression du féminin, nous paraît avoir amené l'accent indécis dans un grand nombre de parlers.

2. *Verbes.*

4. 31. La carte V résume l'accentuation de quatre infinitifs. Voici les points — peu nombreus, cette fois-ci, — qui ne possèdent pas tous les quatre mots (1 = *enterrer* ; 2 = *écorcher* ; 3 = *arroser* ; 4 = *déjeuner*) : 1 (4), 3 (4), 6 (4), 12 (4), 17 (4), 19 (4), 23 (3), 25 (3), 32 (3), 33 (3), 35 (3), 36 (3), 42 (3), 43 (3), 44 (3), 45 (3), 46 (3), 47 (3), 54 (3), 55 (3), 71 (3), 76 (2), 89 (2), 150 (2), 160 (2), 162 (2), 170 (2), 171 (2), 173 (2), 180 (2), 181 (2), 182 (2), 183 (2), 184 (2), 186 (2), 187 (2), 188 (2), 189 (2), 190 (2), 191 (2, 3), 192 (2, 3), 193 (2), 194 (2, 3), 195 (1, 2), 196 (2), 197 (2), 198 (2), 199 (2, 3), 290 (2), 291 (3), 336 (2), 347 (2), 396 (4), 406 (4), 440 (2), 448 (2), 459 (2), 463 (2), 465 (2), 478 (2), 479 (2), 507 (4), 513 (2), 521 (2), 536 (4), 540 (2), 619 (3), 621 (4), 647 (2), 667 (2), 676 (2), 678 (2), 683 (2), 685 (2, 4), 686 (2, 4), 691 (2), 692 (4), 694 (2, 4), 695 (2), 697 (4), 703 (3, 4), 705 (2), 709 (4), 712 (4), 713 (4), 716 (4), 717 (4), 718 (4), 719 (4), 728 (3), 733 (3), 737 (3), 741 (3), 743 (1, 2, 3), 744 (3), 746 (3), 748 (3), 750 (2), 753 (3), 755 (3), 757 (3), 758 (3), 763 (3), 764 (3), 766 (3), 772 (4), 773 (3), 776 (3), 777 (3), 778 (3), 785 (3), 786 (3), 787

(3), 794 (3, 4), 795 (3,4), 796 (3, 4), 797 (4), 798 (3, 4), 804 (3), 805 (3), 807 (2, 3), 809 (4), 811 (4), 812 (2), 813 (2, 4), 815 (2), 817 (4), 830 (3), 847 (2), 853 (2), 863 (2), 864 (2), 865 (2), 868 (2), 869 (3), 872 (2), 873 (2), 874 (2), 875 (2), 876 (2), 877 (2), 878 (2), 879 (2), 882 (2), 883 (2), 885 (2), 886 (2), 887 (2), 888 (2), 889 (2), 893 (2), 894 (2), 895 (2), 896 (2), 897 (2), 898 (2, 3, 4), 899 (2. 3, 4), 903 (4), 904 (3), 905 (2, 3), 906 (4), 918 (4), 928 (2), 965 (3), 966 (4), 971 (3), 979 (2), 981 (3), 985 (4), 986 (4), 987 (3), 990 (3, 4), 991 (3), 992 (4).

4. 32. Il était à prévoir que le bleu serait remplacé par le rouge de quelque teinte que ce soit et que, déterminées par l'identité des conditions dans lesquelles se trouve la sillabe portant l'accent traditionnel, les aires à accentuation unique (couleurs foncées) seraient plus nombreuses que dans les substantifs. Aussi ne sont-ce pas ces deus circonstances, mais bien la proportion et la disposition des couleurs rouges qui font l'intérêt de cette carte.

Le nombre des points où le verbe est accentué dans tous ces quatre cas sur la première sillabe est de 34 (substantifs 22); celui où il l'est dans la majorité des cas, 93 (194). L'accentuation exclusivement médiane se rencontre dans 25 parlers (0) ; où elle l'est dans la majorité des cas dans 125 (63). Total : 127 cas d'accentuation initiale (216) contre 150 (63) d'accentuation médiane. Il est à attendre que si l'enquête portait sur uit infinitifs, les aires foncées diminueraient ; cependant la proportion des deus teintes n'en serait sans doute pas sensiblement changée.

4. 41. Cette différence entre l'accentuation des substantifs et des verbes, nous n'hésitons pas à l'attribuer à l'influence des formes du présent dans lesquelles l'accent repose sur le radical. En effet, comme la carte III le montre claire-

ment, une grande partie du Midi conserve, dans le tipe *farine*, l'accent à sa place latine. Bien que notre enquête n'ait porté que sur des substantifs, nous devons supposer la même accentuation dans lesdites formes des verbes.

On pourrait objecter à cette explication d'abord qu'il y a quelques endroits où l'accent affecte la première sillabe, bien que les mots féminins y gardent leur accent traditionnel ; ensuite que dans la partie nord où l'accent des substantifs du tipe *farine* est indécis, l'accent des verbes tent à frapper la sillabe médiane.

Mais il nous paraît très possible que l'accentuation initiale ait gagné du terrain et que, régulière dès l'origine dans certains cas (p. ex. dans les substantifs féminins de deus sillabes), elle se soit étendue sur des cas ausquels elle était à l'origine étrangère. D'ailleurs, ce territoire montre aussi pour les substantifs de trois sillabes masculins la même tendance à transférer l'accent sur la première.

Quant à l'autre objection que le Nord ne présente plus, dans les mots de trois sillabes féminins, l'accent latin nécessaire pour expliquer l'accentuation médiane des verbes, qu'est-ce qui nous empêche de faire remonter l'action analogique d'une partie des formes verbales sur les infinitifs à l'époque où l'accent traditionnel se maintenait encore dans les formes de trois sillabes féminines ? Nous verrons plus tard que certaines circonstances dans l'évolution des substantifs de quatre sillabes autorisent l'explication que nous avançons.

On ne pourrait pas alléguer pour appuyer notre interprétation des faits que les régions qui accentuent la première sillabe dans les mots du tipe *farine* (Dordogne, etc., Vosges, etc.) frappent la même sillabe dans les verbes *enterrer*, etc , puisque l'accent initial y est général.

Pour prouver l'influence de l'accentuation des formes

verbales du tipe *farine* sur celle des infinitifs *enterrer*, etc., on serait plus fondé à invoquer la présence d'îlots bleu clair (accentuation indécise) aus endroits où les substantifs n'offrent que l'accent initial ou médian (990, 866), ou bien aus points où l'accent indécis est très rare dans les substantifs (714, 705, 808, 942). Car l'accent du verbe étant généralement plus avancé que celui des substantifs, nous ne croyons pas qu'on puisse justifier le retard de ces infinitifs autrement que par la pression des formes à radical accentué.

Il y a d'ailleurs encore un fait pour appuyer l'explication proposée, c'est que, dans les substantifs, il n'y a que l'accent initial ou indécis presque sans exception dans les Vosges et la Haute-Saône, mais initial et très souvent médian dans les infinitifs, ce qui va à merveille avec le retard des féminins de trois sillabes souvent indécis encore aujourd'hui par rapport aus masculins disillabiques (rarement indécis) dans ces mêmes régions.

Pour trancher la question d'une manière définitive, il suffirait d'examiner les infinitifs des verbes appartenant à la IIe conjugaison incoative ; s'ils vont avec l'accentuation des substantifs, notre explication est confirmée et sûre ; s'ils s'accordent avec les infinitifs de la Ire conjugaison, alors nous ne savons pas bien nous rendre conte des causes qui peuvent être en jeu dans ces cas. Malheureusement nous avons dû renoncer à l'étude de ces infinitifs pour les mêmes causes qui nous ont empêchés d'étudier les substantifs de plus de trois sillabes masculins et de plus de quatre sillabes féminins.

4. 42. Le rôle de la longueur dans l'accentuation des infinitifs apparaît-il plus clairement que dans les substantifs ? Est-ce grâce à lui que l'accent affecte la première

sillabe de l'infinitif *enterrer* dans la plupart des points de la France du nord, tandis que les autres infinitifs possèdent l'accentuation médiane ou indécise ? L'explication mérite d'être prise en sérieuse considération, nous préférons cependant attendre l'examen des matériaus plus nombreus et ne pas nous fonder sur un seul exemple, d'autant plus qu'on ne voit nulle part ailleurs d'exemple de pareille influence.

IV. L'ACCENT DES SUBSTANTIFS DE QUATRE SILLABES FÉMININS.

5. 11. Les quatre substantifs dont nous avons dû nous contenter, ne sont pas tous dans les parlers suivants (1 = *orpheline* ; 2 = *allumette* ; 3 = *clarinette* ; 4 = *héritage*) : 3 (4), 23 (1), 41 (4), 43 (1), 45 (4), 50 (1, 2), 51 (2), 53 (4), 57 (4), 58 (4), 60 (2), 61 (2), 62 (2), 63 (2, 4), 64 (4), 65 (4), 67 (4), 68 (4), 70 (1, 2), 71 (4), 72 (4), 76 (4), 78 (4), 86 (4), 88 (4), 104 (4), 105 (4), 110 (4), 178 (4), 185 (4), 187 (4), 190 (4), 198 (4), 208 (1), 270 (1, 4), 274 (1), 280 (4), 286 (1), 287 (1), 307 (4), 343 (1), 361 (1), 363 (4), 367 (3), 378 (4), 400 (4), 448 (3, 4), 467 (4), 482 (1), 493 (4), 513 (1, 3, 4), 514 (1), 515 (1, 4), 518 (4), 519 (1), 521 (4), 525 (1, 4), 527 (1), 528 (1), 529 (4), 540 (4), 607 (2), 608 (2), 611 (1, 2), 612 (2), 614 (2), 615 (2), 621 (4), 624 (2), 650 (1), 653 (1), 687 (1), 702 (2), 703 (2), 709 (2) 712 (2), 713 (1, 2), 716 (1), 717 (1, 2), 718 (2), 719 (1, 2), 727 (2), 729 (1), 735 (1), 746 (1, 2), 757 (2), 758 (2), 768 (2), 791 (1), 794 (1), 795 (1), 796 (1), 798 (1), 800 (4), 801 (4), 802 (4), 803 (4), 805 (2, 3), 806 (2), 807 (2), 809 (1, 4), 810 (2), 812 (2), 815 (2), 816 (1), 830 (2), 840 (2), 852 (2), 864 (2), 875 (2), 876 (2), 878 (2), 884 (2), 885 (2), 886 (2), 898 (4), 901 (4), 904

(4), 906 (4), 909 (4), 918 (3), 921 (3), 944 (1), 954 (1), 959 (2), 967 (3), 969 (2), 976 (2), 978 (2), 979 (1), 982 (4), 985 (1), 986 (1), 987 (1), 988 (2), 989 (2), 990 (4), 992 (4).

5. 12. La carte VI est aussi retardataire par rapport à V et à IV que l'est la carte III par rapport à II et à I : elle n'a de commun avec celles des mots de trois sillabes masculins — et avec toutes les autres, d'ailleurs — que l'accentuation initiale qui a pour centre le département de la Dordogne d'un côté, et celui des Vosges de l'autre. Le reste du Midi conserve la plupart du tens l'accent traditionnel ou, tout au plus, l'indécis ; le Nord, l'accent indécis.

5. 21. Vu l'identité presque complète dans l'extension des mêmes faits pour les substantifs féminins de trois et de quatre sillabes, on peut supposer, dans les deus cas, les mêmes causes en action. Il serait donc inutile de répéter ce qui a été dit § **3**, 2.

5. 22. Par rapport à la carte III il y a une différence qui mérite d'être relevée : c'est que la carte III montre, dans la partie sud de la Suisse et dans le département de la Haute-Savoie ainsi que dans les régions avoisinantes, l'accent initial, la nôtre, l'accent traditionnel. Et pourtant l'intensité absolue de la sillabe initiale du tipe *clarinette* est incontestablement plus grande que celle du tipe *farine* de sorte qu'on s'attendrait à rencontrer l'évolution contraire à celle que nous trouvons en réalité. Mais, tandis que, placée immédiatement après la sillabe initiale, la tonique semble à l'oreille plus faible qu'elle ne l'est en réalité, elle a l'air d'être plus forte quand elle est précédée de la sillabe intertonique, circonstance qui facilite sans doute, dans le premier cas, le passage de l'accent de la tonique traditionnelle sur l'initiale contiguë.

5. 23. Il y a à noter encore un fait très intéressant en même tens que très important pour la manière dont s'est opérée l'évolution : c'est que, une dizaine de points mis à part, partout ailleurs c'est la première sillabe du mot qui est accentuée. On devrait retrouver le même fait dans tous les mots, tant masculins que féminins, où la sillabe tonique latine est précédée de deus sillabes, puisque c'est la sillabe initiale et non la médiane qui, dans ce cas, est frappée de l'accent segondaire. Mais comme nous l'avons vu au § 4. 12, dans les mots masculins de ce tipe, l'accent est reporté tantôt sur la première sillabe, tantôt sur la deusième. La cause, médiate ou immédiate, de ce traitement inégal des deus classes de mots ne peut donc être, pour celui qui y voit le résultat des facteurs fisico-fisiologiques, que la voyelle finale atone, par laquelle les féminins se distinguent des masculins. La carte VI montre, comme l'avait déjà fait la carte III, que la seule présence de cette voyelle a retenu l'accent à sa place habituelle dans le Midi de la France ; que, dans le Nord, l'allongement compensatoire de la voyelle tonique, après la chute de l'atone finale, a maintenu les mots féminins à l'état d'indécision dans les parlers où les masculins montrent déjà une évolution avancée. Or, rien ne s'oppose à supposer que les choses se sont passées de la même manière dans les régions où les mots féminins eus-mêmes présentent aujourd'hui l'accentuation avancée : qu'à un certain moment, l'accent reposait, par l'action de l'allongement compensatoire, encore sur la dernière et, plus faible, sur la première sillabe des féminins, tandis que dans les masculins l'accentuation indécise s'était déjà généralisée (la nouvelle accentuation des masculins eus-mêmes étant relativement moderne, puisqu'elle ne s'est pas encore accomplie dans tous les cas, il serait osé de la faire remonter

à l'époque où *e* final se prononçait encore dans le Nord); qu'à ce moment la nouvelle manière d'accentuer les mots fit relever soit la sillabe initiale, soit la médiane dans les mots masculins, mais dans les féminins presque exclusivement la première sillabe, qui n'avait jamais complètement perdu son accent.

Telle serait l'explication de celui qui se refuserait à reconnaître en principe ou dans un cas spécial le rôle que peut jouer dans l'accentuation de certains mots de trois sillabes masculins le mot simple plus usité auquel les premiers sont rattachés dans l'esprit du sujet parlant ; et qui considérerait le changement d'accent comme déterminé uniquement et exclusivement par des causes fisiologiques.

Pour nous comme pour ceus qui admettent l'explication donnée au § 4. 21, les deus tipes diffèrent d'abord parce que les régions qui semblent préférer, pour quelque cause fisico-fisiologique, l'accent médian dans les mots masculins, conservent l'accent traditionnel dans les féminins ; ensuite parce que l'accent médian du tipe masculin est ordinairement dû à l'action analogique qui est rare dans les féminins. Car nous n'avons que 13 exemples qui accentuent la deusième sillabe dont 9 (*allụmette*) peuvent s'expliquer peut-être par l'influence de la forme *allụme*, 1 (*hérịtage*), par celle de *hérịte*, les trois derniers (*orphèline*) figurent dans les parlers qui accentuent *orphelin*.

Voilà notre tâche terminée. Sans doute, l'étude des noms de quatre sillabes (masculins) conduirait à des résultats de nature à compléter et peut-être même à éclaircir les faits acquis par notre examen ; cependant les matériaus fournis par l'*Atlas linguistique* ne permettent pas d'aller plus loin sans changer les conditions de notre examen (mots répandus sur toute la France et en nombre suffisant). Nous préférons donc briser là.

B. L'ENSEMBLE DES FAITS.

Considérons dans leur ensemble les faits que nous avons rencontrés pendant l'examen de chacune des cartes !

6. 11. Dans la partie de la France que l'*Atlas linguistique* permet d'examiner exactement, l'accent latin tent à disparaître partout dans les mots terminés par une sillabe qui était à l'origine accentuée (mots masculins) ; il ne s'est conservé dans tous les substantifs (non les infinitifs) de trois sillabes masculins que dans le parler 992 qui est situé déjà en Italie, dans la majorité ou au moins dans la moitié des cas dans les départements de l'Ain (points 926, 924), de l'Isère (922, 950), des Hautes-Alpes (869, 868), des Basses-Alpes (877, 878), et en Italie (982). Pour les mots masculins de deus sillabes, c'est au contraire dans la majorité des infinitifs (non des substantifs !) que s'est maintenu l'accent traditionnel dans les départements de l'Ain et de l'Isère (points 924 et 922 qui accentuent aussi *papillọn*).

6. 12. La partie la plus conservatrice de la France, après celle qui vient d'être indiquée, est (sans parler de quelques îlots situés plus au sud et qui dans trois parlers — 536, 425 et 307 — coïncident pour les tipes *rideau* et *papillon*), le Nord (moins quelques points en Belgique) limité par une ligne sinueuse qui va de la partie sud du département de Meurthe-et-Moselle à la Bretagne. La limite sud de ce territoire n'est qu'en minime partie la même pour les deus tipes de mots (p. 210, 118, 126, 124, 135, 144), l'étendue en est plus grande pour le tipe *rideau*, le littoral de la Bretagne et celui de la Normandie étant fortement rongés par l'accentuation médiane (très rarement initiale) du tipe *papillon*. Voilà le domaine de l'accent partout indécis.

6. 13. Plus au sud est le territoire bleu clair, entre le bleu foncé et la limite très accidentée, elle aussi, qui partant à quelque distance de la Gironde et pénétrant profondément dans le territoire rouge (Côte-d'Or, Jura), s'avance, par maints détours, vers les confins des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges. Le commencement et surtout la fin de cette limite sont exactement les mêmes pour les deus tipes. Le milieu seul en diffère descendant au profit du bleu dans *papillon* plus bas que dans *rideau*. Le domaine, qui est plus étendu que celui de l'accent partout indécis, est parsemé d'îlots bleu foncé et blancs ou rouges, ces derniers plus nombreus pour *papillon* que pour *rideau*. Il faut ajouter les îlots bleu clair au nord-est, à l'est et surtout au sud-ouest du territoire rouge, qui coïncident en Alsace (point 88), en Suisse (63), et dans le Jura ainsi que dans les départements des Basses-Pyrénées, des Landes et de la Gironde en partie, et dans les Pyrénées-Orientales (points 794, 796, 798) complètement sur les deus cartes.

Le territoire bleu clair de la carte IV est plus compliqué que celui de la carte I, la nouvelle accentuation pouvant être initiale ou médiane. On peut y distinguer trois parties suivant que la minorité des cas présente l'accent exclusivement médian, exclusivement initial ou à la fois initial et médian. L'étendue de ces trois parties est à peu près égale. A l'ouest et à l'est, c'est l'accent médian qui prévaut, au sud, l'accent initial.

6. 14. Le reste des cartes est occupé par le rouge, qui est de deus teintes pour le tipe *papillon*. La plus grande partie de ce territoire est rouge clair. Ce domaine offre peu d'intérêt, si ce n'est par la disposition des deus teintes sur la carte IV. Pour l'accentuation médiane il y a deus

centres : l'un principalement dans l'Hérault, l'Aude et l'Ariège qui sont entourés d'une double ceinture d'îles et d'îlots de cette même accentuation; l'autre centre est situé principalement dans les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône ; enfin il y a un îlot dans le Puy-de-Dôme, deus en Suisse (936 et 70) et deus autres au cœur du bleu clair (Côte-d'Or, etc., et Mayenne).

A part quelques îles dans le domaine bleu et dans le Sud-Ouest, l'accentuation en majorité ou toujours initiale forme un grand territoire continu.

6. 15. Les aires de l'accentuation toujours initiale sont en partie communes aus deus tipes : l'une dont le centre est dans la Dordogne (communs sont les points 634, 624 et 615), et l'autre, un archipel, disposé principalement en Suisse (communs, 40, 52). D'autres aires n'appartiennent qu'à l'un des deus tipes ; à celui de *rideau* : une grande, et dont les départements de la Loire et du Rhône forment le noyau (un point, 849, présente aussi, dans le tipe *papillon*, l'accent toujours initial) ; deus plus petites dans les Vosges, la Haute-Marne et la Haute-Saône ; une petite dans les Alpes-Maritimes ; — au tipe *papillon* appartient un seul point (199, Belgique). Mais il faut dire que l'aire rouge foncé des substantifs de deus sillabes serait deus fois plus grande dans le Midi sans les substantifs *rideau* et *poteau* dont la diftongue, comme d'ailleurs celle de *étourneau*, a su conserver l'accent latin.

6. 21. Un mouvement décidément progressiste par rapport aus cartes des substantifs se fait jour sur celles des infinitifs. Nous trouvons le vert et le vert foncé des substantifs de trois sillabes remplacés par le bleu (926, 924),

par le rouge clair (922, 950) et même le rouge foncé (982, 992) des infinitifs du même tipe.

Le Nord du domaine bleu foncé est presque sans changements : le tipe *forger* seul est en avance en Belgique ; mais dans le Sud-Ouest, il a subi des pertes assez sensibles, puisque le bleu clair force l'accès de la mer en Bretagne et, pour le tipe *enterrer*, aussi en Normandie.

En revanche le bleu clair est supplanté à son tour par le rouge clair dont la limite nord coïncide sur plusieurs points avec celle du bleu clair des substantifs. Du territoire continu que forme le dernier il ne reste, surtout pour le tipe de deus sillabes, qu'un certain nombre d'îles, tandis que, au contraire, les îles rouge clair des substantifs s'allongent et se réunissent pour former un territoire allant de l'ouest à l'est et du nord au sud sans discontinuer.

Enfin le territoire du rouge foncé est aussi agrandi : si les substantifs content 48 (tipe *rideau*) et 22 (tipe *papillon*, accent initial) 0 (accent médian) points rouge foncé, les infinitifs en possèdent 156, respectivement 34 et 25. Quelquefois il vient se placer sans transition, et cela surtout pour les infinitifs de deus sillabes, dans le voisinage immédiat du bleu (v. 445, 443, 339, 187).

Quant à sa disposition, le rouge foncé se trouve naturellement aus endroits ou dans le voisinage des endroits où nous l'avons trouvé dans les substantifs : ainsi les infinitifs des deus tipes dans la Dordogne, ceus du tipe *forger* dans la Loire, les Vosges, la Suisse et dans leurs régions limitrofes. Il est cependant relativement assez rare que le rouge foncé des substantifs coïncide avec la même couleur des verbes : tels sont, pour le tipe *forger*, les points 610, 608, 634, les départements de la Loire et de l'Allier presque tout entiers avec quelques points des départements

voisins ; les points 919, 928, 70, 966, 986 et 985 ; — pour le tipe *enterrer*, les points 549, 634, 624, 611, 626, 616 (Dordogne) et 52 qui accentue la première sillabe des substantifs, la médiane des verbes. Outre les aires rouge foncé qui viennent d'être énumérées il y en a encore dans le Nord, dans l'Ouest et dans l'Est, mais principalement dans le Midi pour les deus tipes.

Il importe encore de ne pas perdre de vue le rapport des accentuations initiale et médiane dans les substantifs et dans les verbes de trois sillabes : celle-là reste dans la Dordogne, la Haute-Saône et dans les départements contigus ; celle-ci en général dans les régions où elle est chez les substantifs. Mais à part ces territoires, l'accentuation en majorité médiane pour les infinitifs se substitue à l'initiale des substantifs très souvent et partout ; il arrive que l'accent exclusivement médian des infinitifs l'emporte sur l'accent en majorité initial (772, 753, 882, 875) et même exclusivement initial (52) des substantifs.

6. 22. Toutefois ce progrès dans l'accentuation des verbes n'est pas général : un mouvement contraire apparaît çà et là dans le tipe *forger*. Nous ne voulons pas parler des points 924 et 922 où l'accent en majorité traditionnel des verbes s'oppose à l'accent en majorité initial des substantifs, parce que la plupart de ces infinitifs présentent la diftongue qui, témoin le substantif *boucher* qui se trouve aus mêmes endroits dans les conditions absolument identiques, y a la propriété de retenir l'accent latin. Il s'agit plutôt (pour ne citer que des exemples saillants) des parlers où le bleu se substitue au rouge clair (800, 814, 695, 72, 73, 74), et même au rouge foncé (817, 808). Ce mouvement réactionnaire est plus général dans les verbes du tipe *enterrer* : le bleu foncé succède à un bon nombre de points

bleu clair dans les substantifs (environ 30), principalement le long du littoral de l'Océan depuis le département de Maine-et-Loire jusqu'à celui des Basses-Pyrénées, ainsi qu'à un certain nombre de points rouge clair (des deus teintes) 866, 990, 842, 814, 714, 743 ; le bleu clair remplace le rouge clair (deus teintes) de près de 30 points, notamment au nord de la Gascogne (Lot-et-Gáronne, Lot) et surtout dans la Savoie, les régions voisines et la Suisse.

6. 31. Pour ce qui est des mots féminins c'est précisément la partie du Midi la plus progressiste pour les substantifs masculins qui est en même temps la plus conservatrice dans l'accentuation des féminins. La limite de ce territoire des substantifs de trois sillabes après avoir coupé presque un quart du département des Basses-Pyrénées, suit et conserve la direction de la frontière entre les Landes et le Gers jusqu'à la Dordogne, d'où, par une ligne au commencement très sinueuse, elle s'avance en en suivant la limite ouest, vers la pointe nord du Puy-de-Dôme. De là, après avoir abandonné la limite nord du département, elle se maintient à la même hauteur jusqu'à la Haute-Savoie. Arrivée là, elle descent rapidement en rentrant un peu, se tourne à l'est pour rejoindre la frontière italienne avec la limite nord des Hautes-Alpes.

Le territoire brun des substantifs de quatre sillabes ne diffère guère que vers la fin : depuis le département du Rhône au lieu de descendre, la limite monte toujours jusqu'à la partie sud du Jura et se maintient ensuite à la même hauteur en Suisse. Ainsi ce territoire retardataire dépasse de beaucoup celui des substantifs de trois sillabes.

Aucun de ces territoires ne franchit la ligne au delà de laquelle *a* latin final tombe.

Plus de deus tiers de ce territoire conservent l'accent traditionnel toujours, un tiers dans la plupart des cas.

6. 32. La limite du territoire bleu est à peu près la même dans les deus tipes féminins et elle se rencontre depuis le Puy-de-Dôme jusqu'à la frontière suisse avec celle des substantifs de trois sillabes masculins ; elle en diffère à l'ouest en s'éloignant davantage de l'Océan, et au nord-ouest en descendant plus au sud. Depuis la frontière suisse, elle conserve, jusqu'à la limite du territoire linguistique français, la direction est. Ainsi, le bleu empêche le sud de la Suisse, qui est rouge sur la carte III, de rejoindre le territoire rouge dans les Vosges, la Haute-Marne et la Haute-Saône qui sans cela ne formeraient, comme ils le font sur toutes les autres cartes, qu'un territoire continu. —

La part du bleu foncé dans ce territoire dépasse de beaucoup pour le tipe *farine* celle des tipes masculins ; elle est plus grande encore pour le tipe *orpheline*, mais elle se réduirait sans doute dans le dernier cas si au lieu de quatre on avait examiné uit substantifs. Le bleu foncé descent donc dans les deus cartes (cartes III et VI) beaucoup plus bas que pour les substantifs masculins.

6. 33. Quant au bleu clair, il est très réduit sur la carte III par rapport aus substantifs *rideau* ausquels seuls on peut justement le comparer; il n'en reste que de petits lambeaus sur la carte VI par rapport à la carte IV sans qu'on puisse y attacher pour la raison que l'on sait (4 substantifs !) une importance trop grande.

Il y a cependant une différence notable entre les deus tipes féminins. Bien que nous n'ayons étudié que quatre substantifs du tipe *orpheline*, le bleu clair monte très haut

jusqu'à atteindre la mer en Normandie ; on a donc entre les substantifs féminins de trois et de quatre sillabes la même différence qu'entre les masculins de deus et de trois sillabes ; et dans les deus cas (*papillon* et *orpheline*) c'est l'accent médian déterminé par l'analogie qui s'y substitue au traditionnel.

Une autre différence, et non moins intéressante, c'est la proportion des cas d'accentuation indécise et de ceus d'accentuation progressiste dans les aires bleu clair des différentes cartes. Tandis que dans les substantifs masculins *rideau* et *papillon* le nombre des points où un seul mot présente l'accent avancé forme un tiers du nombre total des points dans le territoire bleu clair, il forme une moitié des points bleu clair dans le tipe *farine* ; pour le tipe *orpheline*, il faudrait disposer de uit substantifs pour pouvoir le comparer aus autres ; car un point appartenant au territoire bleu clair ne peut présenter que deus substantifs avancés tout au plus, l'un à accent initial, l'autre à accent médian ; mais l'accentuation médiane étant si rare dans les substantifs de ce tipe, nous rencontrons, en réalité, presque exclusivement des points bleu clair à un substantif accentué sur la sillabe initiale.

6. 34. Le rouge enfin est relativement très modeste sur les cartes des substantifs féminins. Sans parler des îles plus ou moins grandes dont une seule reparaît sur les deus cartes (points 548 et 549), il forme deus aires continues : l'une, dont le noyau se trouve dans la Dordogne et qui n'est ni si grande ni si unie pour *orpheline* que pour *farine* ; l'autre, à peu près égale, dans les Vosges. Le tipe *farine* seul en possède une troisième dans la Savoie, la Haute-Savoie et le sud de la Suisse, entourée de plusieurs îles dont on retrouve quelques faibles traces sur la carte du tipe *orpheline*.

6. 35. Si donc les féminins de quatre sillabes ont l'air d'être en retard sur le tipe *farine*, la présence des aires rouge foncé semble indiquer le contraire, puisqu'elles s'étendent même sur le territoire rouge à l'est où, dans le tipe *farine*, le rouge foncé fait complètement défaut, et où le nombre des cas d'accentuation non avancée est plus grand que pour *orpheline*. Seulement, ici encore, il ne faut pas perdre de vue le nombre deus fois plus grand des féminins de trois sillabes.

C. LES CAUSES DU CHANGEMENT D'ACCENT.

7. 11. Nous allons examiner, dans les pages qui suivent, une à une les causes qui ont provoqué la désaccentuation, en ont suspendu la marche et enfin qui ont déterminé l'établissement de l'accentuation actuelle.

Dans la partie nord de la France, il faut distinguer deus étapes dans le développement de l'accentuation : la désaccentuation à laquelle sont restés presque tous les substantifs féminins et la plus grande partie des masculins ; et l'établissement du nouvel accent qui s'est opéré exceptionnellement dans les féminins et dans la minorité des substantifs masculins.

Les choses se sont-elles passées de la même manière dans le Midi ? Nous ne trouvons guère de traces de cette étape indécise que dans les régions voisines du territoire bleu, très rarement à l'intérieur du domaine rouge. La règle, c'est déjà le nouvel accent ou, dans les féminins, l'accent traditionnel. Cet état est-il dû à l'évolution qui a quitté depuis longtens l'étape de désaccentuation ? Ou bien y a-t-il eu passage sans transition de l'accentuation traditionnelle à l'accentuation initiale ou médiane ? — La chute des voyelles qui d'accentuées qu'elles étaient à

l'origine sont devenues posttoniques (v. carte 55, arête — à 807 *ą̊rstò* ; carte 1, abeille — à 945 *ą̇vḻé* ; carte 64, assiette — à 31 *ą̊stą̊* ; carte 68, aubépine — à 945 *ę̊pnă̊*, à 944 *ŏbę́pnă̊*, à 52 *ę̊pnă̊* ; carte 123, belette — à 801 *bę̀ltó*, à 41 *bę̀ltă̊* ; etc.) recule bien haut l'établissement de la nouvelle accentuation et nous fait préférer la première alternative à la segonde. Pour les féminins, ils ne se sont maintenus que grâce à des conditions particulièrement favorables à l'accentuation traditionnelle.

Nous croyons donc que, dans le Midi aussi, la désaccentuation a précédé l'établissement du nouvel accent dans les mots masculins.

Cette première étape ne peut être que l'effet d'un affaiblissement progressif de l'accent traditionnel qui est déterminé à son tour par la diminution de l'effort musculaire. On pourrait voir dans ce changement le reflet d'un changement survenu dans l'état mental des sujets parlants : quoi qu'il en soit, la cause immédiate est d'ordre fisiologique.

Cet affaiblissement a dû être général, il a dû se produire dans tous les mots sans exception, mais il n'est pas allé jusqu'à effacer toute différence entre les sillabes atones et les accentuées. Il s'agit donc de savoir avant tout comment il se fait que certains territoires offrent l'accentuation exclusivement ou en majorité indécise.

Nous voyons trois explications possibles :

1° Dans la partie nord de la France, l'affaiblissement a progressé jusqu'à rendre les sillabes fortes égales aus sillabes faibles.

2° Le nivellement des sillabes toniques et des atones n'a pas été opéré par les organes de la parole des sujets parlants, mais bien par l'ouïe de celui qui écoutait : les conditions fisiologiques par lesquelles est déterminée l'accen-

tuation sont les mêmes dans tous les mots, la durée, la sonorité et peut-être d'autres conditions ne le sont pas ; il peut donc arriver qu'une de ces dernières parvienne à faire disparaître pour l'oreille la distance qui existe entre la sillabe tonique et l'atone, que le degré d'intensité d'une sillabe tonique, mais brève ou moins sonore, et celui d'une sillabe atone, mais longue ou sonore, soient absolument identiques : le sujet qui a perçu les sons d'intensité en apparence identique, les prononce avec une intensité réellement identique.

Ou bien — et ce n'est qu'une variante de la même hipotèse — la différence fisiologique de ces deus sillabes a été si faible que son effet acoustique a cessé d'être sensible à l'oreille la plupart du tens et ne s'est maintenu que favorisé par des circonstances dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure (v. 7. 12, 7. 13, 7 14).

3° L'accent indécis est le résultat d'un côté de l'accentuation traditionnelle, et de la nouvelle de l'autre, comme nous l'avons déjà vu dans les infinitifs de quelques parlers (§ 6. 22).

Parmi ces trois explications la seule qui soit sous tout rapport satisfaisante, c'est la segonde variante de la deusième. — La première est exclue si l'on reconnaît dans l'accentuation médiane de *escalier*, *épinard*, *écorcher*, etc., l'influence de l'accentuation des féminins *échelle*, *épine*, *écorche* ; car ce nivellement fisiologique aurait atteint tous les mots sans exception, et les féminins n'auraient pu se maintenir plus longtens que les mots masculins. D'ailleurs le Midi demanderait une explication à lui. — La troisième hipotèse ne peut non plus être mise en ligne de conte parce que, sans parler d'autres raisons, la désaccentuation étant le produit d'une opération psicologique très spéciale, on ne peut admettre qu'elle se soit répandue sur un territoire

aussi étendu. Nous en voyons la confirmation dans l'accentuation indécise des infinitifs qui est due à la même cause, mais qui est bornée à quelques points isolés. — Enfin la première variante de la deusième hipotèse est de même peu vraisemblable. Elle suppose tous les trois degrés de l'accent : le traditionnel, l'indécis et le moderne, tandis que nous ne trouvons pas de trace du premier.

7. 12. Les causes que nous avons vues jusqu'ici actives dans l'accentuation sont donc toutes d'ordre fisico-fisiologique. Il en est de même de celles qui suspendent la marche de l'évolution, soit qu'elles fassent garder à certains mots leur accent traditionnel, soit qu'elles en maintiennent d'autres plus longtens à l'étape indécise.

Si la diftongue a sauvé son accent dans l'affaiblissement général de l'effort musculaire, elle en est redevable à sa sonorité plutôt qu'à sa quantité ; en tout cas l'ouïe y joue un rôle décisif. Il convient encore de rappeler que l'accent passe sur la première sillabe dans le foyer de l'accentuation initiale, la Dordogne, malgré la diftongue conservée : la tendance générale annule donc les effets de la sonorité.

7. 13. Le cas est un peu différent pour les mots féminins. Ici encore la sillabe traditionnelle échappa à la désaccentuation grâce à sa sonorité rehaussée par le peu de sonorité des sillabes voisines. Cette sillabe ne différait pas non plus, au moment où l'affaiblissement s'est produit, des autres sillabes fortes par l'intensité de l'effort musculaire, mais simplement par l'effet acoustique.

7. 14. Il n'y a pas de doute sur la part qu'a, dans le développement de l'accentuation, la longueur, qu'elle soit l'effet du voisinage de la consonne suivante (p. ex. *r*), comme c'est le cas dans certains mots masculins, ou bien l'effet de

l'allongement compensatoire qui accompagne la chute de l'*e* final, comme dans les mots féminins : l'accentuation des mots dont la voyelle tonique (traditionnelle) est longue, reste indécise encore quand les autres mots ont reçu déjà le nouvel accent. Mais à quel moment a commencé l'influence de la longue ? Les indices nous manquent qui permettent de dire avec certitude si elle s'est fait sentir dès le commencement de l'évolution, c'est-à-dire si, à l'époque où les autres mots offraient l'accentuation indécise, l'accent des mots dont la tonique traditionnelle était longue, reposait encore sur la dernière (avant-dernière) sillabe; ou bien si la désaccentuation s'est imposée à tous les mots sans différence et si c'est seulement au moment où les autres mots commençaient à recevoir l'accent initial ou médian que la tonique longue s'est montrée hostile à la nouvelle tendance. Toutefois pour celui qui reconnaît dans l'accentuation médiane de *escạlier, épịnard, écọrcher* l'influence des mots féminins *échẹlle, épịne, écọrche*, la première alternative seule est admissible. — Une étude, disposant de matériaus plus riches que la nôtre devra examiner si les mots masculins de deus sillabes exercent sur les mots dérivés et moins usités la même influence que les féminins, ce dont nous n'avons aucun exemple à présenter : si oui, c'est la preuve que les voyelles longues ont été dépossédées de leur accent traditionnel après les voyelles brèves ; si non, est-ce à dire que l'allongement des voyelles devant certaines consonnes (p. ex. *r*) soit hétérogène et postérieur à celui des voyelles dans les mots féminins, et postérieur en même tens à la désaccentuation des masculins ?

De même que les causes qui ont déterminé la désaccentuation, celles qui en arrêtent les effets : durée des voyelles, sonorité propre ou occasionnelle, sont encore d'ordre fisico-fisiologique.

7. 21. Nous allons passer, pour en étudier les causes, à la segonde étape dans le développement de l'accentuation des patois gallo-romans, l'établissement du nouvel accent.

Plus le nombre des sillabes que peut frapper le nouvel accent est grand, et plus les conditions dans lesquelles se produit le changement sont claires. Dans notre recherche des causes de ce changement nous nous occuperons de préférence des mots de trois sillabes masculins et de quatre sillabes féminins.

Si l'accent n'est pas indécis dans les cas étudiés, c'est tantôt la première sillabe qui reçoit le nouvel accent, tantôt la sillabe à l'origine intertonique. La tendance à accentuer la sillabe initiale est la plus générale puisqu'elle apparaît sur la plus grande partie du territoire gallo-roman, tandis que l'autre tendance qu'il y a à frapper la deusième sillabe du mot, occupe un territoire beaucoup plus restreint.

L'accentuation médiane est très rare dans les féminins ; nous l'avons rencontrée dans une douzaine de cas dont on peut imputer quelques-uns à coup sûr (cf. la coexistence de *orphẹline* dans les parlers 609, 797, 798 et de *orphẹlin* de ces mêmes points) et la plupart des autres sans doute à l'influence de l'accentuation des mots plus fréquents dans la conscience ausquelsils sont liés par leur forme dans l'esprit du sujet parlant (v. § 5. 23). Comme nous n'avons trouvé presque que des masculins qui présentent l'accent médian, on peut donc dire que l'accent repose sur l'avant-dernière sillabe.

7. 221. Les causes de ces tendances peuvent être soit fisico-fisiologiques, soit psicologiques. Quant aus dernières nous ne voyons que l'association qui puisse être prise en considération. Or, pour ne parler que de l'accent initial,

nous avons vu que dans quelques parlers (611, 624, 634), les substantifs masculins et les féminins de deus, de trois et de quatre sillabes, 28 en nombre, montrent tous ou presque tous (mais au moins 26) l'accent sur la première sillabe. S'il y en a, parmi ces substantifs, dont l'accent s'explique au besoin par l'accent de ceus ausquels ils sont associés (p. ex. *fourchette* d'après *fourche*, *salière* d'après *sel*), il y en a d'autres qui n'admettent pas pareille explication (*savon*, *farine*, *papillon*, etc.), et ceus-ci forment la majorité. On trouve les mêmes conditions dans les aires rouge clair et bleu clair. Nous doutons donc que la tendance à appuyer sur la première sillabe puisse se ramener à une cause d'ordre psicologique ; par conséquent il ne reste qu'à adopter des causes fisico-fisiologiques.

7. 222. A la même conclusion nous conduit le raisonnement suivant. L'accentuation initiale vers laquelle tendent les dialectes gallo-romans est, sans parler du latin préclassique, un fait accompli en tchèque et en islandais, et on remarque le même mouvement dans toutes les langues germaniques. Il se peut que les matériaus de ces langues se prêtent mieus que le français à l'explication de l'accent initial par l'association, mais nous doutons que la même association, qui est bien spéciale, ait pu se produire dans les cerveaus d'individus aussi nombreus, appartenant à des époques, à des territoires et à des races si différentes ; et pour cette raison nous préférons y voir une cause d'ordre fisico-fisiologique dont l'action est à coup sûr plus générale et plus puissante que celle d'une cause psicologique.

7. 223. Nos raisonnements semblent confirmés par le fait suivant. En étudiant le rôle du souffle dont il parle p. 125 ss. de ses *Modifications phonétiques du langage* (*Revue*

des patois gallo-romans, IV), M. l'abbé Rousselot a remarqué que son parler montrait une légère tendance à transférer l'accent sur la première sillabe. Il a trouvé que dans le groupe artificiel de deus sillabes, sur 155 cas l'accent a frappé la dernière sillabe 125 fois, la première 30 fois. « Mais il faut noter que cette dernière forme n'est fréquente qu'à certains jours : 5 fois sur 7 à la fin d'une séance (juillet 1889), 7 fois sur 20 et 6 fois sur 30 (décembre 1890). Elle concorde avec un moment de fatigue » (p. 135). — L'accent initial est plus fréquent encore dans les groupes de trois sillabes : un tiers des cas pour les groupes où toutes les sillabes sont libres, deus tiers pour ceus où la segonde sillabe est entravée. — Il est intéressant que le même fénomène se répète pour la quantité. Qu'il nous soit permis de transcrire ici quelques lignes de ces mêmes *Modifications*, p. 158 » : ...Le commencement (du groupe) seul varie. Il renferme tantôt un iambe, tantôt un trochée. Le trochée est fréquent lorsque la segonde sillabe est entravée ou appartient à l'iambe final, et encore lorsque le sujet parlant éprouve un peu de fatigue. Ce dernier point est mis hors de doute par les remarques suivantes : le 8 août je n'ai fait que quelques expériences ; le 23 juillet j'en ai fait beaucoup, et celles qui sont rapportées ici sont de la fin de la séance. Or les expériences du 8 août ne nous offrent pas un seul trochée initial. Celles, au contraire, du 23 juillet en présentent 12 contre 12 iambes dans les groupes formés de sillabes libres, de 36 contre 20 (1re expérience) et 21 contre 3 (2e exp.) dans les groupes de trois sillabes contenant une entrave. Enfin, si l'on compare la fin de l'expérience du 23 juillet sur les groupes de quatre sillabes avec le commencement, on voit que la forme iambique, dominante au début, est presque toujours remplacée par la forme trochaïque à la fin. Ces remarques concordent, du reste, avec

les observations analogues qui ont été faites sur l'émission du souffle. »

Si c'est la fatigue qui détermine le passage de l'accent sur la première sillabe, il est donc plus commode de passer de la sillabe forte à la faible qu'inversement; ce qui prouve que c'est une cause fisico-fisiologique et non pas psicologique qui a provoqué l'accentuation initiale.

7. 23. Nous sommes bien embarrassés pour l'accentuation médiane. Le fait que nous n'avons trouvé aucun parler où elle soit exclusive si ce n'est dans les infinitifs, et que les mots qui ne peuvent subir aucune influence analogique, offrent de préférence l'accent initial, rarement le médian, tout cela justifie notre réserve à l'égard des facteurs fisico-fisiologiques agissant plus généralement. Peut-être quelque facteur de cet ordre qui se dérobe à notre examen, p. ex. l'accent de hauteur, a-t-il, mais par endroits seulement, sa part dans l'établissement de l'accent médian. Le polonais où l'accent frappe toujours l'avant-dernière sillabe en rent l'existence probable.

7. 24. Ces nouvelles tendances n'ont pas trouvé partout un sol également fertile. Certains mots leur ont obéi plus tôt que d'autres. Dans cette esquisse qui n'a pour base que des matériaus très restreints, nous n'avons pas à rechercher dans tous ses détails la cause de cette évolution inégale. Il est impossible de tirer de ces matériaus des conclusions suffisamment sûres. Ainsi dans *poteau*, *buisson*, l'accent initial est général dans le Nord, mais dans *rideau*, *savon*, c'est l'accent indécis. La constance avec laquelle se répète cette accentuation ne permet pas de douter de sa causalité. Est-ce la sonorité de l'*o* ou de la diftongue plus grande que celle de l'*i* ou de la voyelle simple (*a*) qui a

déterminé le passage de l'accent sur la première sillabe? Est-ce la longueur de la voyelle nasalisée dans *enterrer*, *danser*, *charpentier* qui a fait prendre l'accent à la sillabe initiale ou médiane de ces mots?

7. 25. L'intervention de l'élément acoustique dont nous avons déja vu les effets est plus évidente par la différence de traitement entre les tipes *clarinette* et *farine*. Dans les régions dont la Haute-Savoie est le centre, le dernier porte l'accent initial, le premier l'accent traditionnel. Les deus tipes ne se distinguant que par la distance qui est plus grande entre la sillabe tonique suivie d'une atone et l'intertonique précédente qu'entre la tonique suivie également d'une atone et l'initiale, on voit que le changement d'accent s'accomplit d'autant plus facilement que la distance entre la sillabe ayant porté l'accent traditionnel et celle qui doit recevoir le nouvel accent est moins sensible.

Toutes les causes qui jouent quelque rôle soit dans la désaccentuation, soit dans l'établissement de l'accent moderne et que nous avons étudiées jusqu'ici, sont fisicofisiologiques. Il s'agit d'assigner encore sa part à l'élément psicologique.

7. 31. Nous avons fait remarquer plus haut 4. 21 que les substantifs de trois sillabes masculins ne présentent dans aucun parler exclusivement l'accentuation médiane, et que la même accentuation est très rare dans les mots qui vivent dans la langue isolés et sans parenté. Si, d'un autre côté, dans les mêmes parlers où les substantifs montrent toujours (point 52) ou dans la plupart des cas (points 772, 753, 882, 875) l'accent initial, les infinitifs possèdent sans exception l'accent médian, il faut y reconnaître forcément l'action des formes verbales dans lesquelles

l'accent repose sur la sillabe qui porte à l'infinitif le nouvel accent. Cette influence psicologique dans les verbes de trois sillabes admise, on ne peut pas la rejeter dans les autres mots, non seulement dans les infinitifs de deus sillabes dont l'accent est aussi avancé par rapport aus substantifs que les infinitifs de trois sillabes, mais encore, au moins *a priori*, bien que nos exemples n'en offrent aucun spécimen sûr, dans les substantifs de deus sillabes.

Dans ces conditions, l'établissement de l'accent moderne se présente comme résultant d'un côté de différents facteurs fisico-fisiologiques tendant à relever la sillabe initiale, et de l'autre côté de l'association qui, dans certains cas (substantifs et infinitifs de deus sillabes), renforce et accélère l'évolution vers l'accentuation initiale, mais qui, dans d'autres cas, fait naître l'accent médian. Le rôle des causes fisico-fisiologiques dans l'établissement de ce dernier, si tant est qu'elles y jouent quelque rôle, ne paraît pas être général.

7. 32. Cette action des simples sur leurs dérivés (réels ou non) a pu s'effectuer dans le Midi à n'importe quelle époque après la désaccentuation des mots masculins, les féminins y conservant encore de nos jours l'accent traditionnel ; mais si elle doit être invoquée dans le Nord, elle a pu s'accomplir seulement si les mots féminins ont gardé leur accent traditionnel encore après la désaccentuation des mots masculins. — Nous n'avons pas d'exemple qu'un substantif masculin ait influencé son dérivé. Si cependant l'évolution s'est passée comme nous venons de l'exposer, les mots masculins à longue voyelle tonique (traditionnelle) sont seuls capables d'avoir pareille influence.

7. 33. Si l'évolution des verbes est en général progres-

siste, elle est quelquefois aussi en retard par rapport à l'évolution des substantifs. Et, ce qui est curieus, les deus effets contraires paraissent remonter en partie aus mêmes causes, à la lutte des formes à radical accentué et des formes à radical atone protégées soit peut-être par le sistème, soit par une autre cause plus longtens que l'accentuation des substantifs, de sorte que les infinitifs présentaient encore l'accent indécis quand ceus-ci en étaient déjà à l'accentuation initiale.

Ces points d'accentuation indécise relativement rares (en tout 9) pour le tipe *forger* sont plus fréquents pour *enterrer*. On le comprent facilement, car les conditions dans ce dernier cas sont plus compliquées : si l'accent traditionnel repose sur la dernière sillabe, l'influence des formes accentuées sur le radical tâche de le transférer sur la sillabe médiane, tandis que la tendance générale agit en faveur de la sillabe initiale. Par conséquent l'équilibre y étant plus facile à établir que dans les infinitifs du tipe *forger* où deus composantes agissent dans le même sens contre la troisième, l'accent indécis y est aussi plus fréquent que là.

Ce qui vient à l'appui de cette opinion c'est que parmi les 35 points où l'accent est en majorité indécis dans les infinitifs, mais initial ou médian dans les substantifs, il y en a 24 qui se trouvent sur les confins des aires à accent initial d'un côté et des aires à accent médian de l'autre (points 42, 628, 648, 657, 676, 705, 706, 714, 720, 743, 801, 808, 814, 817, 842, 866, 879, 931, 933, 937, 939, 942, 944, 964).

On comprendrait, nous dira-t-on, que l'accentuation initiale et médiane aient pu agir à la même époque puisque tous les points en question sont situés dans le domaine où l'accent traditionnel reste aujourd'hui encore, en majorité ou en minorité, devant la voyelle finale atone conservée

ou au moins dans le voisinage immédiat de ce domaine et que l'accent initial est un fait accompli ou en voie de l'être dans toute cette partie du territoire. Mais en est-il de même de l'accent traditionnel à l'infinitif ? S'est-il maintenu jusqu'à la naissance de la tendance initiale ? Et en admettant que l'action de ces deus accentuations s'est opérée après que les mots du tipe *papillon* eurent reçu l'accent indécis, ne se passerait-on pas bien de l'influence de l'accent traditionnel à l'infinitif ? — Nous répondrons que l'accent traditionnel est indispensable pour expliquer la désaccentuation persistante du tipe *forger* ; que le sistème a pu sauver dans ce cas l'accent traditionnel à l'infinitif, parce que, encore aujourd'hui, on trouve probablement l'accent sur la même sillabe qu'à l'infinitif dans les formes de l'imparfait dans lesquelles la voyelle finale atone est conservée.

Nous ajouterions, pour parer une autre objection à laquelle, à vrai dire, nous ne nous attendons pas, que si les mêmes causes ne donnent pas partout les mêmes résultats, c'est qu'elles ne sont identiques qu'en apparence, la puissance de chacune d'elles variant d'un endroit à l'autre ; c'est encore que la mentalité des sujets parlants n'est pas la même. (Cf. ployer-plier, etc.)

En tout cas, les causes doivent être assez générales puisque les résultats identiques apparaissent indépendamment dans différentes régions.

7. 34. Enfin comme la part des causes psicologiques dans l'évolution de l'accentuation n'est plus douteuse, il faudrait examiner si la fréquence ou la rareté de l'emploi d'un mot n'a pas amené le retard ou l'accélération dans le développement.

D. L'ÉVOLUTION.

8. 1. Quelle a donc été la marche de l'évolution ? Elle a commencé par l'affaiblissement de l'accent à la suite duquel l'intensité des sillabes accentuées souffre ordinairement plus que celle des sillabes faibles, de sorte que la différence de leur intensité est abaissée. L'affaiblissement s'est opéré sans doute sur le territoire entier et dans tous les cas. Il est impossible que les masculins de deus sillabes dont l'accentuée (traditionnelle) est brève, aient imposé leur accent traditionnel aus substantifs dérivés. Il est de même peu vraisemblable que les substantifs masculins dont la voyelle tonique était longue, et les substantifs féminins aient passé de l'accent traditionnel à l'accent indécis à la même époque que les masculins dont la tonique était brève. Autrement il faudrait placer l'influence de tous ces substantifs sur leurs dérivés avant la désaccentuation des mots.

Vint ensuite le nivellement des sillabes faibles et des accentuées le moins différentes : nivellement dans les mots masculins de deus sillabes, excepté ceus dont la voyelle tonique traditionnelle était longue ou diftonguée, et excepté aussi les verbes de deus sillabes dans les parlers qui présentent encore aujourd'hui l'accent indécis, bien que celui des substantifs soit avancé. Dans ce dernier cas, grâce à l'alternance des formes à radical accentué avec celles où l'accent repose sur la désinence, l'accent traditionnel s'est maintenu plus longtens. Ce n'est que plus tard que les mots de trois sillabes masculins qui sont plus conservateurs que ceus de deus sillabes, ont suivi la même évolution à l'exception, cette fois encore, des verbes dans les parlers où ils en sont encore aujourd'hui à l'accent indécis malgré l'accent initial ou médian des substantifs. Après la disparition de

l'accent traditionnel des substantifs de trois sillabe masculins, mais avant celle de l'accent traditionnel des substantifs de trois sillabes féminins dans le Nord et même dans une partie du territoire où l'*a* final se maintient, s'est fait sentir l'influence des substantifs et des formes verbales de trois sillabes féminins sur leurs dérivés *serrụre-serrụrier* et sur leurs infinitifs (*entẹrre-entẹrrer*) dans quelques aires. Enfin soit par l'abandon complet de l'accentuation traditionnelle, soit par une autre cause, la désaccentuation s'étendit sur les substantifs de deus sillabes dont la tonique latine était longue, et sur tous les mots féminins (de trois ou de quatre sillabes) du territoire où *-a* latin tombe, et d'une partie de celui où il persiste. Ainsi l'accent traditionnel ne resta que dans les infinitifs de quelques parlers, dans les substantifs féminins de la partie méridionale de la France ainsi que dans les substantifs et les infinitifs des nombreus points où la sillabe accentuée traditionnelle possédait une diftongue décroissante.

Les indices nous manquent qui permettent de déterminer exactement le moment où a commencé à agir la tendance à accentuer la sillabe initiale ou médiane. Cependant les mots qui ont subi l'influence de leur féminin montrant, au moins sur certains points, les premiers l'accent médian, on se croit autorisé à dire que l'établissement du nouvel accent amené par des causes psicologiques a précédé celui qui est déterminé par des causes fisico-fisiologiques. Il va sans dire que ce dernier est aussi postérieur à la désaccentuation des mots dont la voyelle tonique n'était pas longue ou diftonguée. Mais suivit-il ou précéda-t-il la désaccentuation des féminins ? Voilà qui est incertain. — Les verbes de deus sillabes ont été les premiers à subir cette tendance initiale ; les substantifs masculins les suivirent ; dans les mots de trois sillabes masculins qui vinrent après, les

verbes précédèrent également les substantifs ; c'est à ce moment environ que remonte l'accent indécis des verbes dans les parlers arriérés par rapport aus substantifs, qui constitue une compromission, pour le tipe *forger*, entre l'accent initial et le traditionnel, pour le tipe *enterrer*, une compromission entre la tendance à accentuer la sillabe initiale et la tendance à maintenir l'accent traditionnel aussi bien des formes à radical tonique que de celles à désinence tonique ; les féminins du tipe *farine* reçurent l'accent initial plus tôt que ceus du tipe *clarinette*.

8. 2. Telle est la marche générale de l'évolution, mais il est inutile sans doute d'ajouter que les différentes étapes ne se sont pas accomplies partout en même tens, que différents territoires en sont aujourd'hui à des étapes différentes, et même que l'évolution n'a pas partout passé par toutes les étapes que nous avons énumérées. Ainsi, pour ne parler que d'un seul cas, dans les régions qui vont de la frontière d'Espagne jusqu'à la Suisse et l'Italie, les substantifs féminins passent de l'accent latin directement et d'un seul coup à l'accent initial ; cf. différents points des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, *du département de Lot-et-Garonne, du Lot, de la Corrèze*, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, *du Rhône, de la Savoie, de la Suisse,* des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes (les noms en italique désignent les départements où l'accent initial ou médian arrive à côté de l'accent traditionnel dans les deus tipes *farine* et *orpheline*, les autres dans le tipe *farine* seul). Dans ces contrées, après avoir passé par l'étape indécise dont on voit encore des vestiges, l'accent initial ou médian s'est généralisé dans les mots masculins et s'est imposé ensuite aus mots féminins sans que ceus-ci eussent jamais possédé l'accent indécis, à ce qu'il paraît.

8. 3. Où le mouvement a-t-il pris naissance ? A première vue on pourrait penser aus contrées situées autour du département de la Dordogne et de celui des Vosges, ces deus régions étant parvenues le plus tôt et le plus généralement à l'accentuation initiale uniforme. Mais l'évolution, même commencée partout en même tens, y a pu être plus rapide qu'autre part. D'ailleurs il y a des points isolés et sans contact qui forment pour ainsi dire le noyau de l'évolution pour le territoire voisin : tels les points 328, 8, 19, tel encore l'extrême Nord-Est du domaine français en Belgique : le mouvement peut donc avoir commencé sur plusieurs points indépendamment les uns des autres.

E. RAPPORT ENTRE L'ACCENTUATION DU MOT ISOLÉ ET CELLE DU GROUPE SINTACTIQUE.

9. 1. Nous ne pouvons terminer sans dire encore quelques mots sur le rapport entre l'accentuation du mot isolé et celle du groupe sintactique. Le changement d'accent du mot isolé a-t-il entraîné à sa suite le changement d'accent dans le groupe ? Ou bien le dernier a-t-il déterminé le premier ?

Bien qu'étranger à notre sujet, l'établissement de ce rapport nous intéresse, d'abord parce qu'il permettra de nous faire une idée de ce que peut être l'accent du mot isolé dans la partie nord de la France où les auteurs n'ont noté l'accent que quand il reposait sur une sillabe autre qu'en latin, ensuite parce qu'il nous aidera à établir, au moins approximativement, sur le territoire entier, l'accent des formes qui ne figurent pas dans l'*Atlas* à l'état isolé, enfin parce qu'il nous éclaire sur le rôle que joue l'accentuation du mot isolé dans l'accentuation des groupes sintactiques.

Comme il faudrait changer les principes sur lesquels est fondé notre essai, nous laissons de côté les deus premiers points et nous nous bornons au dernier.

9. 2. Nous n'avons examiné que trois cas, deus de deus sillabes masculins, le troisième de trois sillabes féminin, où le même mot se trouve noté à l'état isolé et à la fin du groupe sintactique dans l'*Atlas* : les mots *éclair* (carte 438) et *il fait des éclairs* (carte 439), *garçon* (carte 622), et *sois gentil, mon petit garçon* (carte 623) et enfin *armoire* (carte 58) et *se cacher derrière l'armoire* (carte 58).

Aucun des mots n'est répandu dans le territoire entier, de sorte que pris ensemble, ils ne nous montrent pas encore l'état de la langue du territoire entier. Ils suffisent pourtant à nous faire voir que l'accentuation des mots isolés est ou bien la même, ou bien plus avancée que celle du même mot placé à la fin de la proposition : le mot à accent initial ou indécis à l'état isolé prent l'accent indécis ou final, quand il forme le dernier membre d'un groupe sintactique. Les cas sont extrêmement rares où on trouve le rapport inverse : nous en avons rencontré quatre : à 121 et à 918 *garçon*, mais *garçon* et *armoire*, mais *l'armoire* à 606 et 601. Dans ces cas l'accentuation est toujours indécise dans un des mots et on se demande si, fidèle à son principe de ne noter nettement que ce qu'il a nettement perçu, M. Edmont n'a pas indiqué l'accent comme indécis bien que le mot porte en réalité l'accent initial ? Mais nous ne voyons jamais l'accentuation traditionnelle du mot isolé correspondre à l'accent initial de la fin du groupe, bien que le contraire arrive parfois.

9. 3. Si donc le ritme de la proposition n'est jamais, à ces rares exceptions près, en avance sur l'accent du mot isolé,

il n'en est pas pour cela partout à la même étape : dans les départements du centre de la France (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Cher, Nièvre, Yonne, Aube, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Doubs) l'accent traditionnel à la fin du groupe alterne partout ou dans la plupart des cas avec l'accent indécis ou même initial du mot isolé ; dans les Vosges, la partie sud-est de la Haute-Marne ainsi que sur quelques points du Dauphiné, de la Provence, enfin dans le Languedoc, le déplacement d'accent est accompli dans les mots isolés aussi bien qu'à la fin du groupe. Dans le reste de la France, le groupe sintactique se termine par l'accent indécis.

On peut donc dire qu'en général le changement du ritme des groupes sintactiques suit le changement d'accent des mots isolés par lequel il paraît toujours déterminé.

10. Voilà quelques points que nous aurions à relever, traités d'ailleurs d'une manière très inégale, les uns largement développés, d'autres à peine effleurés suivant que les matériaus l'exigeaient ou le permettaient. Il y en a d'autres qui mériteraient également d'être étudiés, qu'ils se rapportent directement à notre sujet, ou bien qu'ils soient d'un intérêt plus général : le rôle que joue l'accent de hauteur dans le changement d'accent, rôle qui demanderait à être étudié sur les lieus par les moyens de la fonétique expérimentale ; la chute des voyelles toniques devenues atones aujourd'hui, qui permettrait peut-être, avec la chute des voyelles à l'origine non toniques (p. ex. pisser-p'ser, etc.), de préciser la cronologie du changement d'accent ; la conséquence que l'installation du nouvel accent a pour

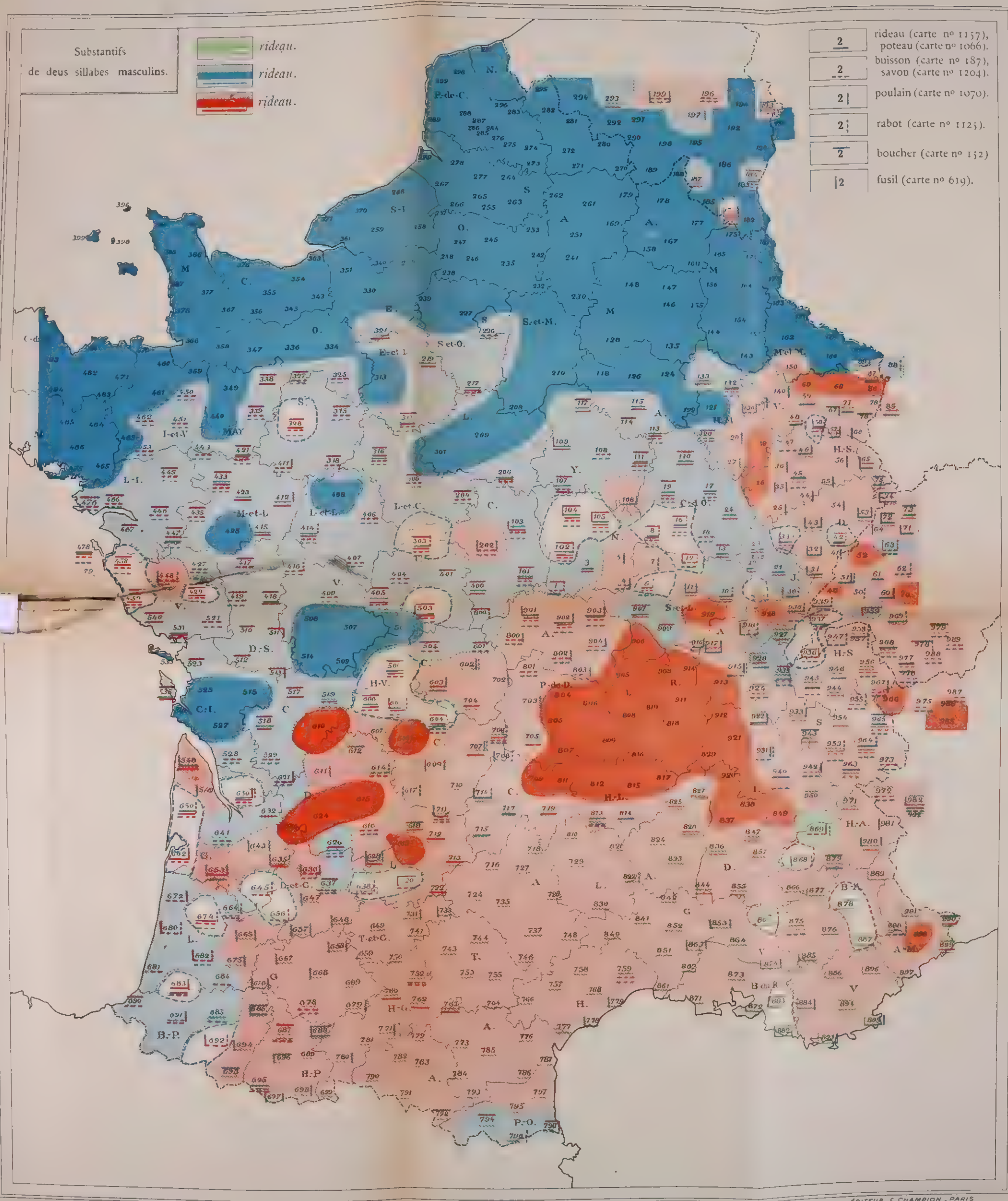
la métrique, le rôle de la rareté ou de la fréquence de l'emploi du mot dans la marche de l'évolution ; l'étude des unités linguistiques que la communauté de l'accentuation identique permet mieus d'établir que les autres fénomènes linguistiques, etc. Mais il faudrait tout un volume pour étudier ces questions, et nous n'avons voulu donner qu'une simple esquisse du problème.

Prague. Max Křepinský

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

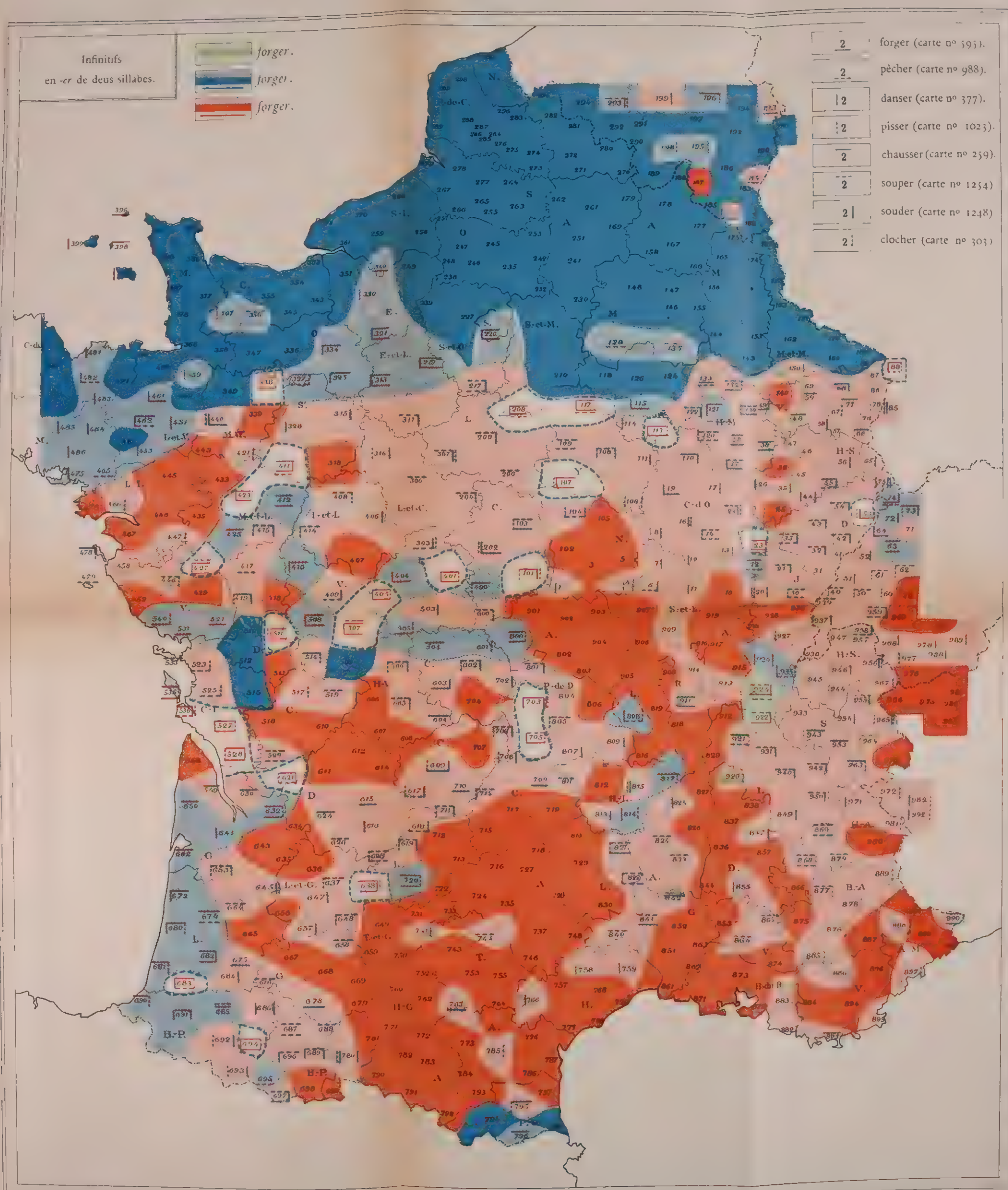
LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

CARTE I.



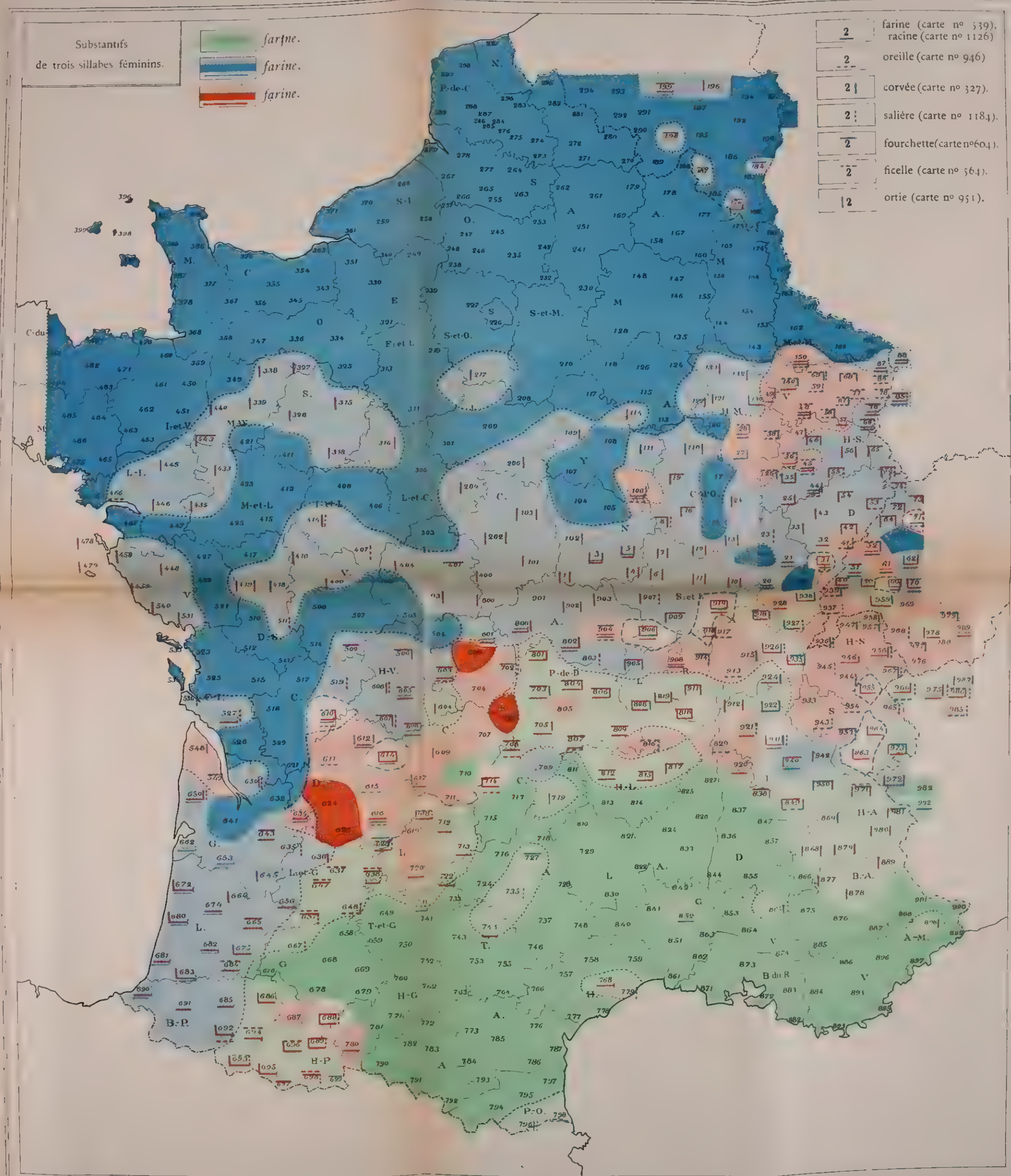
LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

CARTE II.



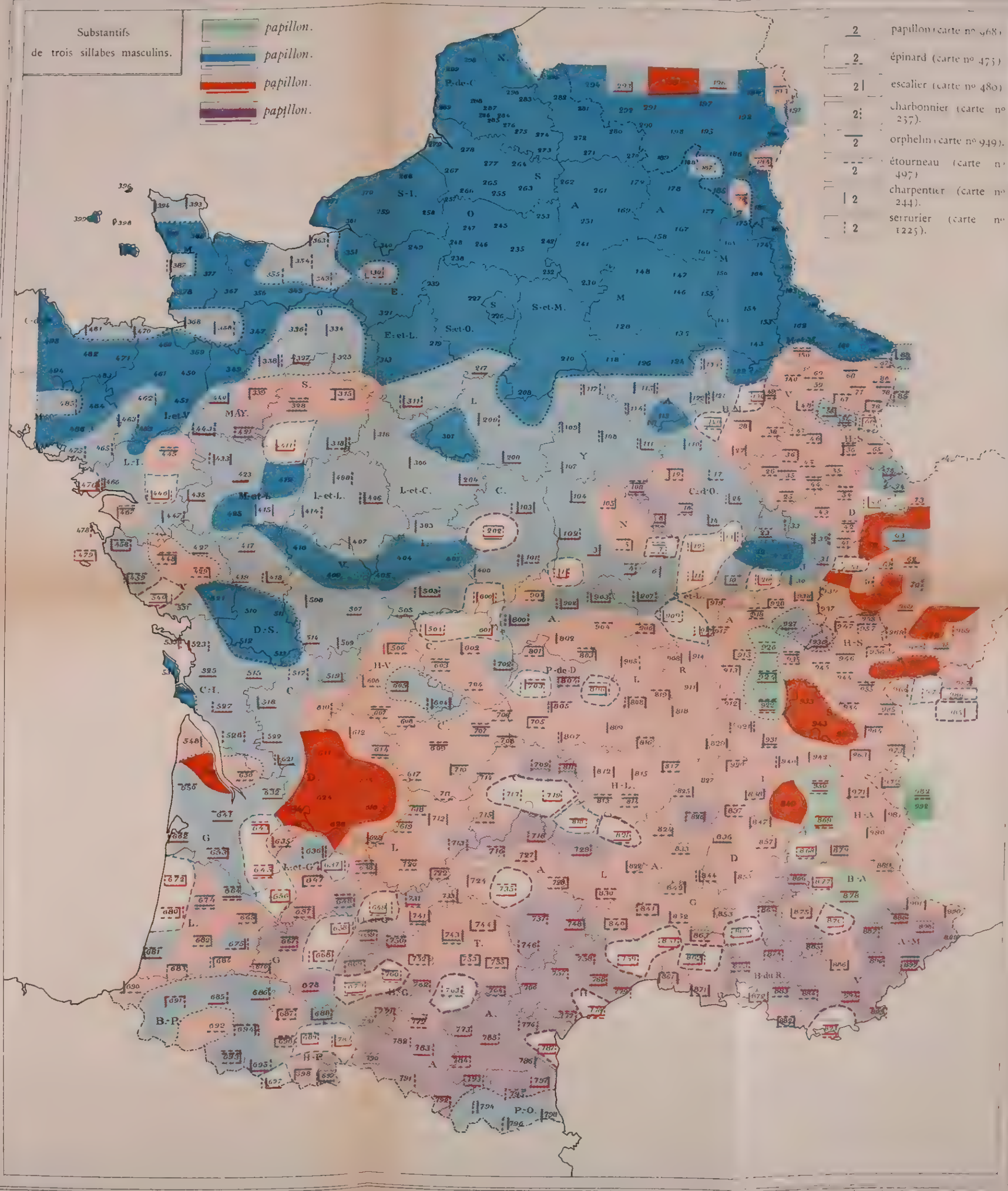
LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

CARTE III.



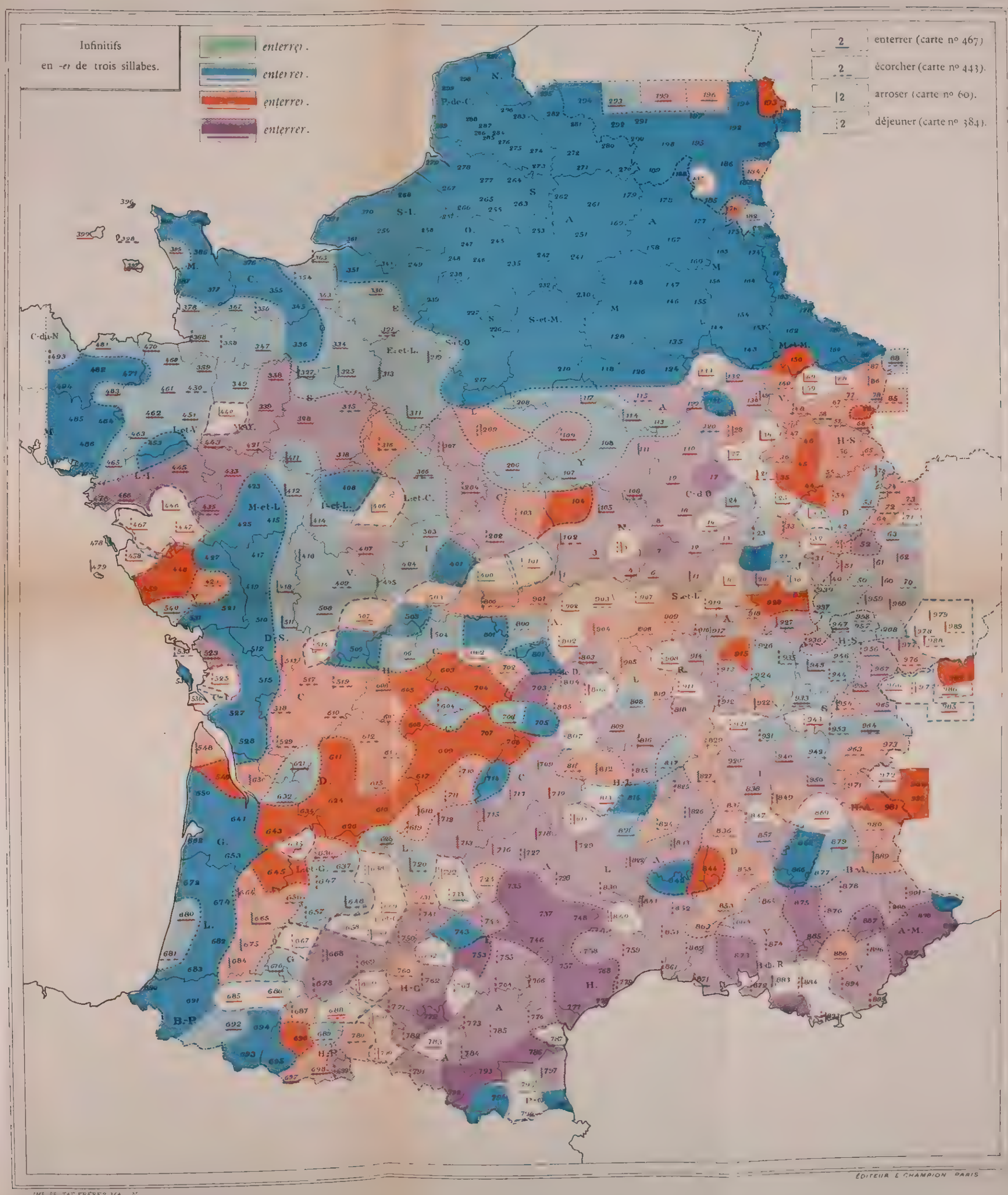
LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

CARTE IV.



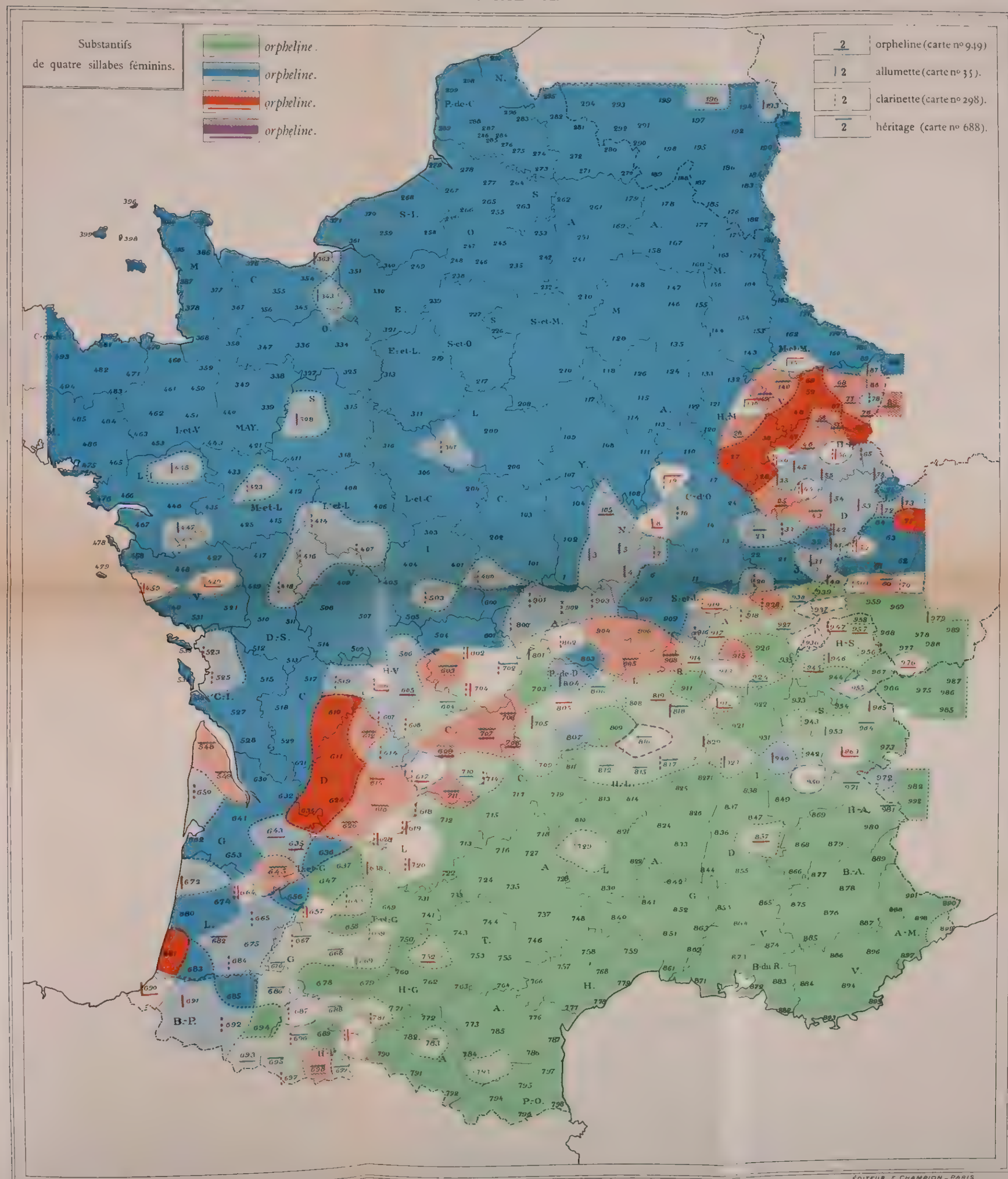
LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

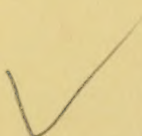
CARTE V.



LE CHANGEMENT D'ACCENT DANS LES PATOIS GALLO-ROMANS.

CARTE VI.





ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

PUBLIÉ PAR J. GILLIÉRON ET E. EDMONT

CORSE

Premier Fascicule. — [Cartes 1 à 200. — Abeille-Buvait.]

Deuxième Fascicule. — [Cartes 201 à 399. — Qui a bu boira, Ou tu couds maintenant]

Chaque in-folio : **25 francs** (Avec engagement à l'ouvrage complet, 10 fascicules).

L'Atlas linguistique de la Corse est la suite et le complément nécessaire de l'*Atlas linguistique de la France.* Celui-ci n'était pas en effet limité au territoire de la France, mais devait embrasser tout le domaine de langue française ; les 35 fascicules publiés jusqu'ici ont été consacrés au domaine continental de la langue française, France et régions voisines : vallées des Alpes, Suisse romande, Belgique. Il restait à étudier le domaine insulaire, *la Corse.* A celle-ci seront consacrés 10 fascicules de 200 cartes chacun, qui paraîtront à raison de 4 fascicules par an, de 1914 à 1916.

Ces fascicules auront le même intérêt que les précédents et seront aussi indispensables à tous les romanistes et à tous les linguistes, et, par suite, à toutes les universités et à toutes les bibliothèques. Mais ils ont encore cet intérêt nouveau de donner la première enquête méthodique et étendue sur les conditions particulières du langage dans une île, et dans une île soumise à l'influence de deux langues, l'italien et le français ou le provençal, et de divers dialectes de ces langues, sans parler des autres apports linguistiques que les relations maritimes ou les colonisations ont pu y introduire.

Le questionnaire qui a servi à cette enquête est encore plus étendu que celui qui a servi à l'enquête dans le domaine continental, et il a été soigneusement adapté aux conditions géographiques et sociales particulières à la Corse, mais le questionnaire de l'enquête continentale y a été maintenu si bien que la plupart des cartes de l'Atlas de la France trouvent un prolongement dans les cartes correspondantes des fascicules consacrés à la Corse.

Le bel ouvrage de MM. GILLIÉRON et EDMONT a déjà apporté à la *géographie linguistique*, à la *dialectologie* et à la *linguistique générale*, des matériaux essentiels et une base indiscutable ; l'*Atlas linguistique de la Corse* vient compléter heureusement cette œuvre, que l'éditeur est fier de pouvoir présenter au public savant.

Rappel : **Atlas linguistique de la France**, 35 fascicules, de 50 cartes chacun ; chaque carte est consacrée à un mot ou à un type morphologique...... **875** fr.

TABLE DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Gr. in-8 de VIII-529 pages.. **35** fr.

Indispensable pour l'utilisation de l'*Atlas linguistique* ; mais peut être utilisée à part comme répertoire de formes et pour permettre de préparer les recherches ; se trouverait utilement dans toutes les salles de travail des Bibliothèques, des Universités et dans les séminaires de philologie.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS